

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(60^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

2^e Séance du Mardi 8 Novembre 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JEAN BROCARD

1. — Loi de finances pour 1984 (deuxième partie). Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 4995).

RELATIONS EXTÉRIEURES

AFFAIRES EUROPÉENNES

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT
(suite).

MM. André Bellon, Mauger, le président,
Couve de Murville,
Vial-Massal,
Daillet,
Jean Proveux,
Peyrefitte, Alain Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, pour la coopération et le développement ; Cheysson, ministre des relations extérieures,
Moutoussamy,
Hamel,
Fourré,
Caro,
Julien,
Escutia,
Gilbert Gantier,
Roland Dumas,
Pignion.

M. Estier, président de la commission des affaires étrangères.
Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

2. — Ordre du jour (p. 5014).

PRÉSIDENCE DE M. JEAN BROCARD,
vice-président.

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

LOI DE FINANCES POUR 1984 (DEUXIEME PARTIE)

Suite de la discussion d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1984 (n^{os} 1723, 1735).

RELATIONS EXTERIEURES AFFAIRES EUROPÉENNES COOPÉRATION ET DEVELOPPEMENT (suite)

M. le président. Nous poursuivons l'examen des crédits du ministère des relations extérieures, du ministère des affaires européennes et du ministère de la coopération et du développement.

Ce matin sont intervenus les rapporteurs et les ministres.
La parole est à M. André Bellon, premier orateur inscrit.

M. André Bellon. Monsieur le président, monsieur le ministre chargé des affaires européennes, mes chers collègues, il y a seulement un mois, nous étions rassemblés pour un débat de politique étrangère. Ce débat, qui s'imposait à l'époque, a marqué notre souci de voir respectés certains principes. En dépit du faible laps de temps qui nous sépare de cette date, la discussion qui nous réunit aujourd'hui s'impose tout autant.

En effet, combien apparaissent aujourd'hui prémonitoires les appels que nous lançions à l'époque en faveur de la paix, en faveur du développement, en faveur de l'arrêt de la course aux armements ! Combien apparaissent justifiés les objectifs de la diplomatie française à la lumière des développements que nous avons constatés depuis lors ! Combien est frappante l'attention de plus en plus marquée de l'opinion française envers les problèmes internationaux ! Combien est essentiel, de ce point de vue, le projet de budget que nous allons voter aujourd'hui !

Certes, un mois c'est court ; mais un mois ce peut être long, car que d'événements se sont déroulés dans cet intervalle !

Il y a un mois, nous évoquions les conditions de la paix, nous affirmions que l'aspiration à la paix qui se manifestait dans le monde — aspiration parfaitement légitime au demeurant — ne devait pas se transformer en repli frileux, en fuite devant les responsabilités. Nous proclamions qu'au contraire le combat pour la paix implique toujours plus de cohérence, toujours plus d'esprit d'initiative, toujours plus de volonté, toujours plus de respect de la parole donnée et des engagements pris dans des alliances passées.

Cela apparaît encore plus vrai aujourd'hui, alors que la plupart des conflits ne seulement se durcissent, mais s'internationalisent, alors que l'affrontement Est-Ouest resurgit partout dans le monde.

Il eût été, bien sûr, facile de laisser faire, de laisser les autres agir ou, parfois, ne pas agir. Mais, devant les dérapages et les évolutions catastrophiques que nous constatons aujourd'hui au Liban, alors que le seul espoir de paix par la négociation réside

largement, comme nous le constatons jour après jour, dans l'action de la force multinationale, alors que cette force a payé de son sang son action, par la mort de soldats français et américains, alors que l'apathie de la communauté internationale a été trop longue, pourrions-nous, si nous nous étions repliés, nous regarder aujourd'hui en face ?

Chaque parlementaire doit se sentir concerné, car la présence du Président de la République française à Beyrouth, au cœur même de l'affrontement, aux côtés des soldats français et de leurs camarades morts dans un odieux attentat, ne doit pas, ne peut pas être celle d'un combattant solitaire de la paix ; elle ne peut être que celle de l'espoir.

Certes, la paix n'est pas chose facile. Nous le savons, nous qui, depuis longtemps, répétons que la voie de la paix au Proche-Orient passe par un dialogue direct et une reconnaissance mutuelle et simultanée entre tous les Etats, entre tous les peuples de la région. En nous rappelant, par exemple, notre souhait d'un dialogue direct entre les peuples israélien et palestinien, comment ne pas être bouleversés devant l'évolution récente des événements ? Aujourd'hui, bien après « septembre noir » en Jordanie, un an après le siège de Beyrouth, presque un an après les massacres de Sabra et de Chatila, voici le siège de Tripoli, voici les Palestiniens encerclés de toutes parts et mourant sous les bombes de la Syrie. C'est, une fois de plus, au travers de ce drame permanent, la radicalisation et la bipolarisation qui risquent ainsi de l'emporter.

Nous, Français, avons agi pour la paix. Nous avons agi et nous continuons d'agir pour l'unité et l'intégrité du Liban dans le cadre du respect des droits de tous les peuples de la région. Nous savons que la paix au Proche-Orient ne peut être que globale, même s'il est possible de réaliser plus rapidement certaines des conditions indispensables. Nous savons que l'espoir est faible, mais qu'il existe. Nous savons surtout que rien ne saurait justifier que nous laissions passer une quelconque parcelle d'espoir, sans agir pour la concrétiser.

Oui, l'internationalisation des conflits remet de plus en plus en cause la paix. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le disons et nous continuerons à l'affirmer demain. Nous avons toujours dénoncé les conséquences du partage de Yalta. Nous en dénonçons et nous en dénonçons, dans la même logique, toute extension éventuelle. Ayant en mémoire tant et tant d'exemples — l'Afghanistan, la Namibie, entre autres — je puis rappeler que nous avons condamné et que nous condamnons systématiquement, toutes les ingérences extérieures, toutes les interventions dans les affaires des Etats souverains.

Qui, ici, oserait, dans le même temps, prétendre défendre ces principes et nous critiquer d'avoir condamné la récente intervention des Etats-Unis dans l'île de Grenade ?

C'est un fait : l'extension de l'affrontement des Grands remet en cause l'équilibre même du monde. Certes, des conditions objectives préexistent et expliquent largement les conflits locaux. Ce sont surtout l'injustice, la misère jointes aux contradictions régionales et locales qui concourent au déséquilibre. Plutôt que de nous borner à constater les conséquences, comme le font beaucoup trop certains responsables et de nous laisser entraîner par l'enchaînement de la violence, nous préférons en combattre les causes. De ce point de vue, nous ne pouvons qu'approuver les principes et les moyens de ce projet de budget qui marque cette volonté.

Je tiens d'ailleurs, monsieur le ministre, à souligner, dans ce débat budgétaire, l'effort consenti par la France en matière de coopération, car il s'attaque aux causes mêmes des affrontements, aux causes mêmes des déséquilibres, aux causes mêmes et aux prémisses de la violence.

Il est remarquable — M. le ministre délégué, chargé de la coopération le rappelait ce matin — que les crédits de la coopération augmentent cette année de 16,2 p. 100 et que le pourcentage des aides publiques accordées aux pays les moins avancés atteint 0,14 p. 100 du P.N.B., ce qui correspond presque à l'objectif fixé par le Président de la République. Il est remarquable que l'aide publique au développement soit de 0,53 p. 100, alors qu'elle ne s'élevait, au début du septennat, qu'à 0,35 p. 100. Il est remarquable, enfin, que les crédits du fonds d'aide et de coopération s'accroissent de près de 15 p. 100.

Nous avons, là, la concrétisation des principes que nous défendons. Cela méritait d'autant plus d'être souligné que nous traversons une crise qui favorise le développement des égoïsmes, les replis frileux, l'absence d'analyse des problèmes des autres.

Une telle attitude, à l'échelle de nos ambitions, est cohérente avec nos objectifs. Elle marque la place et la force de la France, la force de ses principes traditionnels de justice et de liberté. Elle permet de rendre crédible notre discours, notre souci d'un monde qui ne soit plus bipolaire mais qui devienne réellement multipolaire afin que chacun y dispose de capacités d'expression.

Je tiens, dans la même logique, à saluer l'effort que marque ce budget en faveur de la présence de la France dans le monde, qu'elle soit diplomatique ou culturelle. Je pense en particulier au développement de l'audiovisuel qui a été souligné, ce matin par plusieurs rapporteurs. En ce qui concerne la présence diplomatique de la France, il faut rappeler que le Président de la République, a été le seul président des pays développés présent à la réunion organisée par Mme Gandhi à l'O.N.U. Cette présence est également attestée par la venue de chefs d'Etat étrangers sur le territoire français. A ce propos je suis d'autant plus heureux de saluer la visite du président Chadli que je préside le groupe d'amitié France-Algérie au sein de notre assemblée.

M. Guy Ducloné. Très bien !

M. André Bellon. Monsieur le ministre, ce budget, par un hasard de l'histoire, se situe à un tournant de la vie du monde, en une époque où se déroulent de nombreux débats, tous liés au demeurant — sur l'installation des Pershing, ou sur l'avenir de l'Europe, notamment — qui marquent l'incertitude de l'avenir.

Dans les deux cas que je viens de citer, le Gouvernement a affirmé — et je tiens, au nom du groupe socialiste, à le réaffirmer — le lien entre la paix et la recherche de l'équilibre économique et militaire. Il n'est pas question aujourd'hui de reprendre le débat sur le budget de la défense, mais je souhaite, au nom des socialistes, affirmer le lien qu'établit le Gouvernement entre les capacités autonomes de notre défense et le respect de nos alliances.

A l'heure où certains tentent de poser, en termes différents autant qu'inattendus, le problème de la défense en Europe, il importait de rappeler les principes mêmes de la diplomatie française. A l'heure des grands débats sur les rapports Est-Ouest, il importe de rappeler notre refus de toute faiblesse devant tout déséquilibre des forces entre les blocs, devant le surarmement actuel de l'U.R.S.S.

Il s'agit là, bien sûr, d'un enjeu national et, plus largement, mondial. Il s'agit aussi de l'avenir de l'Europe. Après le débat de politique étrangère qui s'est déroulé le mois dernier, il n'est pas utile que je revienne sur la question du « découplage » éventuel entre l'Europe et les Etats-Unis. Il représente pourtant un élément essentiel de la situation qui justifie parfaitement la politique mise en œuvre par le Président de la République et par le Gouvernement.

L'avenir de l'Europe, vous l'avez-vous même rappelé ce matin, monsieur le ministre, réside également dans les négociations qui s'annoncent : négociations sur le maintien de l'Europe telle qu'elle se présente aujourd'hui, sur ses principes, sur ses acquis ; négociations sur le principe même de la politique agricole commune ; négociations sur l'élargissement éventuel du Marché commun. De ce point de vue, il convient de rappeler — vous l'avez fait à de nombreuses reprises mais cela doit être très clair pour chacun de nos partenaires comme pour chaque Français — que l'élargissement est indissolublement lié au renouveau européen, au maintien des acquis, à l'accroissement des ressources.

Telles sont les observations que je voulais rapidement formuler dans cette enceinte à propos de ce projet de budget. Il est indéniable que les principes que nous invoquons et que nous soutenons, en tant que socialistes, sont traditionnels. Mais, dans leur tradition, ils sont neufs, dans la mesure où ils s'opposent à la logique spontanée de l'affrontement Est-Ouest, dans la mesure où la tendance n'est pas à les perpétuer, dans la mesure où nous en sommes les porte-parole. Nous souhaitons justement que, grâce à ce budget et à la diplomatie que mène le Gouvernement français, ils bénéficient d'un renouveau.

Le monde est certes figé, nous le constatons tous les jours. Mais, tout en acceptant les réalités, tout en souhaitant renforcer les alliances, notamment celles auxquelles nous participons, nous tenons à souligner que la politique de la France n'est pas l'ouïl

du statu quo. Au contraire, elle participe à la recherche, à la réémergence du monde multipolaire, élément de paix dans le cadre de la sécurité de la France.

C'est ce qui marque de façon fondamentale ce budget ; c'est ce qui marque également notre volonté de solidarité avec tous les peuples aujourd'hui opprimés, aujourd'hui brimés ; c'est ce qui fait que, très spontanément, ainsi que le montre l'enthousiasme de l'ensemble de cette assemblée, je pense que ce projet de budget sera voté de façon parfaitement unanime. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

M. le président. La parole est à M. Mauger.

M. Pierre Mauger. Monsieur le président, je sais que M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, est retenu en ce moment par d'autres obligations. Pour le bon déroulement du débat, j'ai l'honneur de vous demander une suspension de séance.

M. le président. De combien de temps ?

M. Pierre Mauger. Jusqu'à son arrivée.

M. le président. Mon cher collègue, le ministre des relations extérieures avait fait savoir à la présidence qu'il aurait quelques minutes de retard.

(M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, fait son entrée dans l'hémicycle.) (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. D'ailleurs le voilà !

M. Roland Dumas. Il vous suffit de parler, monsieur Mauger !

M. Guy Ducloné. M. Mauger n'est pas avare de démagogie !

M. Pierre Mauger. Ma démarche était tout à fait normale !

M. Guy Ducloné. Allons !

M. Pierre Mauger. On ne peut pas parler en l'absence du ministre. Soyez sérieux, monsieur Ducloné.

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

La parole est à M. Couve de Murville.

M. Maurice Couve de Murville. D'abord, permettez-moi de dire, monsieur le ministre des relations extérieures, que vous êtes ici le bienvenu, du moins de mon point de vue, pour participer à ce débat sur le budget de votre département ministériel. *(Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

A l'occasion de ce débat, la gravité de la situation internationale et les inquiétudes qu'elle fait naître me conduisent à consacrer la quasi-totalité de mon intervention à la politique extérieure et aux positions prises par ceux qui la conduisent.

Je me limiterai pour le budget à une remarque sur une disposition qui, me semble-t-il, symbolise assez bien les procédés trop souvent employés par le Gouvernement pour dissimuler les difficultés et entretenir des illusions. Il s'agit de la décision de calculer nos dépenses à l'étranger sur la base d'un dollar compté à 7 francs, soit environ 15 p. 100 de moins que le cours effectif sur le marché...

M. Jean-Marie Daillet. C'est typique !

M. Maurice Couve de Murville. ... d'où une sous-évaluation systématique équivalente d'un ensemble de charges qui constituent une part essentielle de votre budget. Vous aurez sans doute à couvrir ce supplément en annulant la plupart des améliorations qui vous ont été consenties et dont vous avez fait état. De toute façon, ce procédé juge une politique financière. Il fait naître aussi de graves doutes sur la réalité du déficit d'ensemble du budget, qui est annoncé et qui est déjà largement supérieur à ce qu'il faudrait pour assainir vraiment la situation.

M. Jean Foyer. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Je parlais de la gravité de la situation internationale. Elle se marque à la fois par une tension croissante dans l'éternel conflit Est-Ouest et par la multiplication, comme par l'aggravation, des conflits régionaux qui soutendent ce conflit mondial et sont souvent, par lui, rendus insolubles.

Le conflit Est-Ouest, autrement dit la rivalité américano-soviétique pour la domination du monde, se concentre pour l'essentiel depuis vingt ans, depuis en fait qu'on a parlé de détente, sur l'équilibre des forces, et d'abord des forces nucléaires. Plus ou moins réalisé jadis avec les premiers S. A. L. T., cet équilibre a été progressivement rompu, au moins en Europe avec les SS 20, par le prodigieux effort d'armement de l'Union soviétique. Réveillés un peu tard, les Occidentaux, c'est-à-dire les Américains, ont décidé de réagir de la façon que chacun de vous connaît. Voilà plus de quatre ans que l'affaire est engagée. Aucune perspective n'apparaît encore aujourd'hui d'en sortir par la voie qui serait normale, celle de la négociation. En fait, cette négociation n'a jamais vraiment commencé : les Russes entendent bien conserver les avantages acquis et les Américains entendent négocier plus tard sur la base d'une situation plus ou moins rétablie par les efforts en cours. Dès lors, une crise grave est bien probable à brève échéance. Elle créera un état de tension que le monde n'avait pas connu depuis vingt ans. Il faudra du temps, ensuite, pour en venir aux compromis indispensables.

Dans cette grave affaire, le pouvoir a pris une position normale, qui n'est critiquée que par un des partis membres de sa coalition. Je ne veux pas penser que c'est pour cette raison subalterne que, à travers l'Europe occidentale, nos dirigeants soulignent cette position avec le militantisme que l'on a pu observer. Au début de la présente année, on pouvait l'expliquer par le souci d'aider le gouvernement de Bonn à gagner des élections sur un parti socialiste devenu antinucléaire, voire pacifiste. L'épreuve passée, vous devriez maintenant, monsieur le ministre, prendre pleine conscience de la situation particulière de la France, à la fois directement concernée par la défense de l'Europe occidentale et étrangère aux décisions prises en 1979 par l'O. T. A. N. puisqu'elle ne participe pas à son commandement intégré et qu'aucune force alliée n'est plus établie sur son sol. Une situation particulière dominée aussi par la possession d'une arme nucléaire nationale, dont à aucun prix la sauvegarde, en tant que telle, ne doit être compromise.

M. Michel Debré. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. A cet égard, la prétention soviétique de faire entrer nos moyens et ceux des Britanniques dans le décompte des forces du côté américain ne peut, bien sûr, faire l'objet que d'un refus absolu, même si nos alliés, peut-être Washington même, se laissent peu à peu gagner par la tentation de la prendre en considération. C'est bien pourquoi, dans le débat du 6 octobre sur la politique étrangère, j'avais appelé l'attention de M. le Premier ministre sur la déclaration de M. le Président de la République devant les Nations Unies, dans laquelle il envisageait, sous certaines conditions, une négociation possible entre les cinq puissances nucléaires sur la réduction de leurs armements. Comment en effet considérer comme réaliste la principale de ces conditions, qui consiste à demander une réduction préalable et draconienne des forces des deux géants, alors que même une réduction de moitié ou des deux tiers ou des trois-quarts de celles-ci ne changerait en rien les situations respectives ? Personne ne nous demandait rien : le doigt a été mis dangereusement dans l'engrenage. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

Quoi qu'il en soit, la période de grave tension Est-Ouest qui s'amorce n'aidera pas à la solution des angoissants conflits locaux qui se multiplient partout. Dans chacun d'entre eux, les Etats-Unis et la Russie se retrouvent, soit qu'ils y participent directement, soit qu'ils restent derrière, mais à l'affût d'une intervention.

La France elle-même se trouve bien souvent directement ou indirectement en cause. Quant à l'attitude générale du pouvoir à ce propos, je suis conduit à observer qu'elle me paraît étrange. Ce pouvoir prend toujours, ou presque, une position tranchée à l'égard des conflits en cours, mais une position exactement opposée suivant qu'il s'agit du continent américain ou du reste du monde.

Dans le premier cas, les grands principes sont mis en avant, droits de l'homme, non-intervention dans les affaires des autres, respect des indépendances nationales. On aboutit toujours à une condamnation sévère de l'action des Etats-Unis. Ce fut le cas pour l'Amérique centrale au début du septennat, tout récemment — et avec quel éclat! — pour la Grenade. Ce n'est pas moi, monsieur le ministre, qui dirai qu'il ne faut pas rester fidèle aux principes qui sont les nôtres depuis toujours; mais je ne peux m'empêcher de chercher les mobiles d'une précipitation qui s'efforce d'être spectaculaire et laisse d'ailleurs les Etats-Unis parfaitement indifférents. Oserai-je avancer que vous trouvez l'occasion de donner une satisfaction à vos partisans bien pensants et de retrouver ainsi, si je puis dire, une sorte de virginité mise à mal par les positions prises dans le reste du monde, y compris en Europe? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

Ces positions sont mal jugées en effet par l'atlantisme et par les interventions militaires, l'atlantisme étant le fait de suivre fidèlement la politique des Etats-Unis. S'agissant des interventions militaires, dois-je rappeler que, depuis cette année, la France entretient deux véritables corps expéditionnaires, l'un en Afrique, l'autre au Proche-Orient?

En Afrique, le Tchad a fait l'objet principal du débat du 6 octobre, à l'occasion duquel je me suis déjà exprimé. J'ai alors critiqué non pas l'envoi de nos troupes dans ce pays, mais le caractère tardif, velléitaire et équivoque des décisions prises, alors que l'occupation du Nord et la coupure en deux du pays étaient déjà un fait accompli. Je parlais d'un enlèvement à craindre et demandais à M. Mauroy comment il comptait en sortir. Aucune réponse, bien entendu, n'a été apportée, et depuis, rien ne s'est passé. Monsieur le ministre, des négociations secrètes sont-elles en cours et existe-t-il des perspectives; sinon, la situation demeurera bloquée pour des mois, voire des années? En bref, quelle est votre position vis-à-vis de la Libye et de M. Hissène Habré?

En venant au Liban, qui est bien entendu au premier plan de nos préoccupations actuelles et risque de le demeurer longtemps. Nous sommes encore sous le coup de l'effroyable tragédie du 23 octobre. Elle nous a trouvés tous solidaires, car il s'agit d'un véritable deuil national qui a atteint le pays dans son entier.

Même si l'on ne peut identifier et châtier les responsables, il faut au moins tirer les conséquences du drame. A ce jour, cela ne me paraît même pas avoir été entrepris. Quelle va être désormais notre politique au Liban, ou plutôt va-t-il maintenant y en avoir une qui soit celle de la France?

M. Jean-Marie Daillet. Très bien!

M. Maurice Couve de Murville. Il n'est pas question de retirer nos troupes pour fuir le drame. Nul, en dehors du parti communiste, n'y a même songé. Mais il n'est pas possible de rester dans une situation où l'on ne sait pas quelles missions sont assignées à nos forces et quelles actions elles ont le droit et le devoir d'entreprendre.

Quand a été décidée notre seconde intervention au Liban — celle qui a suivi les massacres de Sabra et de Chatila — nous avons agi à la suite, dans le sillage des Américains, sans chercher aucunement, semble-t-il, et vous me démentirez si je me trompe —...

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Volontiers!

M. Maurice Couve de Murville. ... à nous mettre d'accord avec eux sur la politique qui serait suivie.

M. Jacques Baumel. Eh oui!

M. Maurice Couve de Murville. De fail, tout a été pris en mains par Washington, en accord évidemment avec Israël et en relations uniquement avec le président Gemayel. Il y a eu successivement la convention d'évacuation, obligatoirement mort-née, entre le Liban et Israël, l'évacuation du Chouf par ce dernier, la reprise d'une atroce guerre civile suivie d'un cessez-le-feu précaire et la rencontre de Genève entre les factions libanaises et leurs protecteurs dont incidemment nous ne sommes pas. De cette rencontre, on est presque heureux de dire simplement qu'elle n'a pas, pour le moment, été suivie d'une nouvelle rupture.

Cependant, les attentats terroristes se poursuivent, y compris contre Israël, avec les accompagnements de représailles habituels de sa part. L'abominable guerre entre les Palestiniens, les interventions de la Syrie ajoutent encore à ce tableau désespérant.

Il n'existe en fait aucun espoir immédiat d'améliorer la situation. Dans de telles circonstances, toute notre attitude, à nous Français, est à revoir, et c'est la responsabilité du Gouvernement. Je ne me dissimule ni les difficultés de la tâche ni la modestie de nos moyens. Mais la France ne saurait en rester là. Elle se doit d'avoir une politique active auprès de tous et entre tous, à l'intérieur du Liban comme chez ses voisins immédiats sans lesquels rien ne peut être envisagé. En un mot, elle doit redevenir présente sur le terrain.

Je ne saurais maintenant en terminer avec le Proche-Orient, sans ajouter un mot sur la guerre entre l'Irak et l'Iran, cette guerre injustifiable qui se prolonge sans fin et contient en germe tant de dangers.

J'avais, le 6 octobre, interrogé M. le Premier ministre sur le fameux contrat des Super-Étendards, conclu par son Gouvernement. Il ne m'avait pas répondu; secret militaire et bouche cousue!... Un mois plus tard, ou presque, voilà que les ministres de la défense des deux côtés annoncent que les appareils ont été livrés depuis un mois. Si l'affaire n'était aussi grave, on serait tenté de dire: « Coucou, les voilà! » Maintenant le mystère n'est plus de mise s'il l'a jamais été. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous éclairer enfin sur l'opération et sur les objectifs que vous poursuivez?

Le temps me manque pour traiter des problèmes qui sont de la compétence directe des deux autres ministres concernés par la discussion budgétaire, M. le ministre de la coopération et M. le ministre des affaires européennes. Je n'en minimise pas pour autant l'importance. Les deux sujets sont de portée capitale pour la présence de la France dans le monde et pour son avenir même.

S'agissant du développement du tiers monde, le Gouvernement paraît maintenant avoir compris la vanité des grandes prétentions de ses débuts au sujet de l'organisation, grâce à l'action de la France, d'une vaste coopération internationale qui aurait révolutionné la matière. Sans doute avez-vous compris que le seul sujet concret sur lequel vous pouvez agir est l'action propre de la France, voire de la Communauté européenne, et l'effort qui peut être ainsi consenti, en commençant par l'Afrique. A l'évidence, d'ailleurs, les contraintes budgétaires sont telles que tout accroissement réel de cet effort vous est interdit pour longtemps.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, pour la coopération et le développement. C'est manifestement faux! Il suffit de regarder les chiffres!

M. Maurice Couve de Murville. S'agissant de l'Europe, oserai-je dire que les grands projets intellectuels sont voués à l'avance à rester dans les tiroirs de Bruxelles? Rappelez-vous l'Europe sociale! Ce qui compte, ce sont les problèmes concrets qu'il faut résoudre, et dont les principaux viendront sur le tapis en décembre à Athènes. Vous devez, messieurs les ministres, pour cette réunion et pour toutes celles qui suivront et qui risquent d'être nombreuses, agir avec fermeté, détermination et, en même temps, avec un vrai sens de la tactique des négociations. Et n'oubliez pas qu'alors, comme toujours, la conjonction franco-allemande sera une condition impérative du succès. Ainsi, pour l'essentiel, le succès reposera entre vos mains, car l'avenir de la Communauté européenne, bien des années après l'entrée de la Grande-Bretagne, sera effectivement en jeu. Or, sa survie est, pour la France et pour son économie, un atout capital. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. Vial-Massat.

M. Théo Vial-Massat. Messieurs les ministres, mes chers collègues, en apportant le soutien du groupe communiste au projet de budget aujourd'hui en discussion, je me limiterai à quelques observations relatives à la situation internationale.

En l'espace d'un mois, c'est la troisième fois que notre assemblée est appelée à discuter de politique étrangère. Cela n'est nullement le fait du hasard.

Rarement en effet, l'environnement international n'a été aussi incertain. Les conflits et les tensions se multiplient aux quatre coins de la planète et la crainte de l'apocalypse grandit dans le monde entier.

Rarement également les peuples se sont autant et aussi massivement mobilisés pour que la paix l'emporte et que ne se produise pas l'irréparable.

Dans cette situation complexe, nous souhaitons que la France, fidèle à sa tradition et en conformité avec les idéaux de gauche, joue un rôle croissant. C'est pourquoi nous partageons — pour l'essentiel — les préoccupations du Gouvernement telles que les a exprimées le Président de la République, le 28 septembre, devant l'O. N. U.

Pour notre part, nous considérons que la négociation doit partout être privilégiée pour assurer le droit à la paix et obtenir la fin des tensions et des conflits.

Aussi — à l'unisson des nombreux pays, dont le nôtre, qui condamnent la brutale agression américaine — nous ne pouvons admettre ce qui vient de se passer et ce qui ce passe encore à la Grenade.

M. Roger Corrèze. Et en Afghanistan ?

M. Théo Vial-Massat. L'invasion de la Grenade n'a aucune justification politique, économique ou militaire. Elle ne repose sur aucune base juridique valable.

Ni la charte des Nations unies, ni celle de l'organisation des Etats américains, ni le traité de l'organisation des Etats caraïbes occidentaux n'autorisaient la Maison Blanche à faire débarquer sur la petite île de la Grenade, aux fins d'invasion, 15 000 soldats armés jusqu'aux dents.

Seule la volonté de s'affirmer comme le gendarme du continent américain explique cette criminelle agression. Car l'enjeu dépasse de loin le cadre des Caraïbes.

Nul n'ignore que les peuples de l'Amérique latine acceptent difficilement la domination des Etats-Unis. Ces derniers ont toujours tenté, et par tous les moyens, d'endiguer, d'empêcher la montée des mouvements populaires pour l'indépendance et la démocratie. L'action des Etats-Unis au Chili en faveur de Pinochet, par le renversement du gouvernement Allende en 1973, et actuellement pour son maintien est un exemple parlant et pénible de la façon de faire américaine.

Chacun sait qu'à l'heure actuelle, au Salvador, une dictature sangtante se maintient au pouvoir grâce au soutien des U. S. A. et que ceux-ci, dans le même temps, ne ménagent pas leurs efforts pour tenter de renverser — à partir du Honduras — le régime démocratique du Nicaragua.

Mais au-delà de cette intimidation des peuples d'Amérique latine qui constitue le premier objectif de l'opération « Invasion de la Grenade », se profile sans aucun doute un second objectif : celui d'opérer une démonstration de force sur le plan international.

Cette intervention met en lumière les lourds périls qui menacent la paix et suscite des craintes sur la manière dont M. Reagan entend contribuer dans la prochaine période au règlement des difficiles problèmes internationaux.

Je pense à celui du Liban, sur lequel notre collègue Robert Mondargent a exprimé l'autre jour à cette tribune le point de vue du groupe communiste à la suite de l'horrible attentat qui a entraîné, le 23 octobre, la mort de 58 soldats français et de plus de 200 soldats américains.

Depuis, le sang a encore coulé. Aux soixante morts victimes de l'attentat contre le quartier général de l'armée israélienne d'occupation à Tyr, s'ajoutent les centaines, que dis-je ! les milliers de morts palestiniens victimes des représailles israéliennes ou de l'attaque de l'armée syrienne. La situation est critique, et l'hypothèse d'une offensive israélienne appuyée par les forces américaines renforcées par l'envoi de 30 navires de guerre et de 300 avions de combat, au large du Liban, est largement évoquée par la presse.

Une conflagration générale doit être évitée. Il est donc indispensable que les premiers progrès réalisés à la conférence de Genève soient amplifiés afin que le Liban recouvre son indé-

pendance, sa souveraineté, son unité, ce qui suppose le départ de toutes les troupes étrangères. Puisse le dialogue de réconciliation aboutir ! C'est le vœu de tout homme de cœur épris de paix. Et cela, au premier chef, dans l'intérêt du peuple libanais lui-même mais aussi parce que le maintien de l'unité et de l'intégrité du Liban est indispensable à la sauvegarde de la paix au Proche-Orient.

Le sort d'autres peuples en dépend. Comment, dans ces heures tragiques pour lui, ne pas penser au peuple palestinien que certains voudraient éliminer, comme en témoigne la criminelle agression de la Syrie ? Quoi qu'il puisse arriver, le problème palestinien demeurera et son règlement continuera de s'imposer en vue d'une paix juste et durable dans la région.

L'autorité internationale de l'O. L. P. et de Yasser Arafat, qui, comme l'a déclaré le Président de la République, a réussi à donner un caractère historique à son organisation, reste indéniabie. Même s'ils subissent des échecs, personne ne peut nier qu'ils ont le soutien des Palestiniens vivant dans les territoires occupés par Israël et dans des camps au Liban. Essayer de remettre en cause leur autorité ne peut que nuire à la cause palestinienne.

Il est donc essentiel que les droits inaliénables de ce peuple douloureux soient préservés et que, très rapidement, s'ouvrent des négociations pour avancer dans la mise en œuvre des résolutions de l'O. N. U., reconnaissant au peuple palestinien le droit à un Etat.

Vous avez dit au Sénat, monsieur le ministre des relations extérieures, que « la disparition de l'O. L. P. choquerait la conscience universelle et représenterait un recul très grave dans la possibilité, demain, d'une négociation dans cette partie du monde ». Car, avez-vous ajouté, « qui pourra engager le peuple palestinien s'il n'y a plus personne pour parler en son nom ? ». Vous avez confirmé cette appréciation ce matin. Nous partageons votre sentiment. C'est pourquoi nous estimons que l'extrême complexité de la situation dans cette région et son caractère explosif appellent d'urgence une action dynamique de l'organisation des Nations unies pour promouvoir la négociation.

Un mot sur l'autre conflit auquel la France se trouve mêlée, je veux parler du Tchad. Dans cette partie de l'Afrique, heureusement, les armes se sont tuées. La solution réside aujourd'hui dans un règlement politique du conflit. Je souhaiterais savoir, monsieur le ministre, quelles en sont les perspectives.

Partout, la négociation doit primer sur les armes. Telle est notre conviction profonde, notre raison de croire en l'homme. Cela vaut, à plus forte raison, pour la grande question qui occupe le premier plan de l'actualité : celle des euromissiles.

L'implantation de nouveaux missiles contre laquelle se mobilisent, principalement dans les pays concernés, des foules en nombre jamais atteint nous interpelle tous.

Quels que soient les jugements portés sur le mouvement pacifiste, on ne peut ignorer l'ampleur des manifestations ni la qualité des manifestants.

Que ce soit en République fédérale d'Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Belgique ou plus récemment aux Pays-Bas, c'est par centaines de milliers que se rassemblent les manifestants.

M. Jean-Marie Daillet. Dommage qu'il n'y en ait pas autant à Moscou !

M. Paul Balmigère. Vous êtes pour la guerre ?

M. Théo Vial-Massat. En France même, le courant en faveur du désarmement grandit. Il déborde aujourd'hui les frontières politiques et trouve un écho particulier auprès des jeunes qui veulent vivre, qui se refusent à périr dans un holocauste nucléaire.

J'ai personnellement souffert de deux guerres mondiales. De la première qui fit de moi un orphelin ; de la seconde à laquelle j'ai participé en tant que franc-tireur et parlant évadé des prisons vichystes et de la Gestapo. Il y a sur les bancs de notre assemblée, je le sais, des collègues qui ont connu un sort semblable. Ils savent, eux aussi, que la guerre n'est pas belle, qu'elle est une terrible dévoreuse de jeunes énergies. Mais que serait-ce d'une guerre nucléaire ?

Tous les experts le répètent : une guerre nucléaire n'aura ni vainqueur ni vaincu. C'est donc avant qu'elle n'éclate qu'il faut lutter pour l'empêcher. C'est là tout le sens de notre action.

Face à cette menace qui suscite la légitime inquiétude des peuples, nous pensons qu'il faut aller à la réduction équilibrée, et ce dans la sécurité garantie à chacun, de tous les armements, à l'Est comme à l'Ouest. La négociation doit, selon nous, être conduite avec la volonté d'aboutir à une réduction au niveau le plus bas.

Dans ce grand débat, notre position est claire. Je me permets de la rappeler. Un impératif s'impose pour la France, celui de maintenir la crédibilité de sa défense contre toute agression, d'où qu'elle puisse venir. C'est la condition de sa souveraineté, de son indépendance et de sa liberté de décision. Nous sommes profondément attachés au principe d'une défense indépendante et efficace.

A l'inverse d'une droite qui souffle sur les tensions internationales et voudrait que s'accélère la course aux armements, nous affirmons que la France a le devoir de faire prévaloir les sages solutions du désarmement équilibré, de la détente et de la paix, car tout progrès dans cette voie est un élément de sécurité pour notre pays.

C'est pourquoi nous souscrivons à l'idée exprimée par le Président de la République devant l'O. N. U. que, le jour venu, dans le cadre d'un processus de désarmement progressif, équilibré et contrôlé, les cinq puissances nucléaires puissent valablement débattre de la limitation des armes nucléaires.

Or pour parvenir à cette étape ultérieure, il est nécessaire que toutes les négociations qui ont lieu actuellement sur le désarmement, et notamment celle de Genève sur les forces nucléaires intermédiaires, progressent. Il va de soi que le moindre progrès sur ce chemin dépend du respect du principe de l'équilibre entre les deux parties dans une égale sécurité. Déterminer l'équilibre implique la prise en compte de toutes les armes existantes en Europe.

Malgré toutes les tensions actuelles, je veux espérer qu'il est encore possible de parvenir à un accord à Genève même s'il faut négocier — comme le souhaitent certains chefs de gouvernements ainsi que d'éminentes personnalités d'Europe occidentale — au-delà de la fin de cette année.

D'ailleurs, si l'on veut bien retenir d'une histoire récente la conclusion positive de la conférence de Madrid, l'espérance en la conclusion d'un accord sur les euromissiles n'apparaît pas comme relevant du domaine de l'utopie.

Sur proposition de la France sera donc convoquée, au printemps prochain à Stockholm, une conférence visant « à créer un climat de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe ». Nous souhaitons sincèrement que cette conférence réussisse, en une période si capitale pour l'avenir de notre continent, et qu'elle contribue à donner à la sécurité des assises plus solides que celles assurées par la suspicion et la peur.

Stopper la course aux armements est devenu de nos jours un impératif majeur. Car la sagesse commande aussi de combattre la misère, la faim, l'analphabétisme et le sous-développement, hélas, trop répandus dans le monde. Et les ressources énormes qui pourraient être libérées par des mesures de désarmement permettraient de soutenir cette juste cause.

C'est là une exigence qui monte de nombreux pays, de nombreux mouvements et, notamment, de celui des pays non alignés.

Chaque année, 40 millions d'êtres humains meurent de faim dans des régions entières d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. La moitié d'entre eux sont des enfants.

Je pourrais donner d'autres chiffres. Je ne le ferai pas car, dans leur sécheresse, ils sont incapables de traduire ce qu'a d'horrible, de révoltant, d'insoutenable une telle calamité, alors que 650 milliards de dollars sont dépensés chaque année dans le monde à des fins militaires. Et, ne le dissimulons pas, si le problème n'est pas pris à bras-le-corps, la situation empirera encore.

C'est à ce sujet que le Président de la République a, devant l'Assemblée générale de l'O. N. U., fait le lien entre « désarmement et financement du développement » et formulé d'intéres-

santes propositions que nous soutenons, et ce avec d'autant plus de force que, depuis de nombreuses années déjà, nous avons fait de notre action en faveur d'un nouvel ordre international un des axes de notre politique.

Certes la France, elle-même confrontée à la crise, ne peut pas tout faire toute seule. Cela est évident. Mais nous avons la conviction que sa contribution peut se joindre de façon positive et originale à la contribution de tous ceux qui, par le monde, veulent que la faim soit vaincue et que se mettent en place les bases de la sécurité alimentaire de tous les peuples.

Le gouvernement d'union de la gauche, qui a fait sienne une telle orientation, peut œuvrer efficacement pour un nouvel ordre économique.

Le souci de justice entre les hommes nous anime en ce sens, l'intérêt de notre pays également. Car l'aide aux pays en développement est aussi, pour nous-mêmes, une nécessité vitale.

En effet, l'accentuation du déséquilibre entre les deux hémisphères et le chiffre effrayant de la dette — 650 milliards de dollars — atteints par les pays du tiers-monde mettent en péril le système financier international et compromettent l'économie même des pays dits « riches ».

Il est temps non seulement d'y réfléchir, mais aussi de prendre des mesures efficaces pour y remédier.

Tôt ou tard, il faudra bien reconstruire un système monétaire international cohérent et stable, qui change avec le système actuel du « dollar-roi » et permette la reprise économique.

A l'échelon de la Communauté économique européenne, la France doit également agir, notamment au cours de la négociation de la convention de Lomé III.

Ce pourrait être l'occasion d'une redéfinition des rapports de coopération entre l'Europe et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique associés, accordant une place plus grande à la recherche, à la transformation des produits, à l'industrialisation.

Vous avez déclaré, monsieur le ministre chargé de la coopération et du développement, qu'en 1984, une part non négligeable de la richesse nationale sera encore consacrée à la coopération et au développement puisque les crédits de votre département seront en hausse de 11 p. 100 par rapport à 1983.

Ainsi sera maintenu le cap en vue d'atteindre les objectifs fixés, à savoir porter en 1988 à 0,70 p. 100 du P. N. B. l'aide aux pays indépendants du tiers monde, consacrer, dès 1985, 0,15 p. 100 de ce P. N. B. à l'aide aux seuls pays les moins avancés.

Chacun peut, à ce niveau, souhaiter, à juste titre, des chiffres plus élevés. Mais chacun peut, aussi, regretter que peu de pays atteignent le niveau de la France.

En conclusion sur ce point, je soulignerai simplement que nous partageons les orientations que vous avez définies devant la commission des affaires étrangères. Nous vous en félicitons, même si nous aurions souhaité une moindre augmentation au titre de la coopération militaire pour laquelle l'augmentation est de 33 p. 100, alors que la progression de l'ensemble de votre budget n'est que de 11 p. 100.

Je terminerai mon propos en évoquant deux événements récents qui se sont produits loin de la France.

Le premier, c'est le honteux référendum en Afrique du Sud et la poursuite de l'apartheid dans ce pays. A cette occasion, je me permets de rappeler que tout doit être fait pour que l'Afrique du Sud cesse de défier impunément la communauté internationale et, notamment, pour que soit appliquée la résolution du conseil de sécurité permettant à la Namibie d'accéder à l'indépendance.

Le second, ce sont les changements heureux survenus en Argentine, et que je salue. Les élections générales ont engagé dans ce pays le processus démocratique en mettant fin à la dictature qui a provoqué tant de morts, de tortures, de disparitions, y compris celles de jeunes Français.

Puisse ce mouvement se poursuivre dans toute l'Amérique latine et contribuer à l'épanouissement de cette partie du monde si meurtrie !

Enfin, je salue le séjour en France, vingt et un ans après l'indépendance, du chef de l'Etat algérien. Sa visite officielle symbolise le chemin parcouru vers le rétablissement des relations fraternelles entre nos deux pays. Ainsi, nous rompons avec le caractère néo-colonialiste des relations que les gouvernements successifs, de 1962 à 1981, ont tenté d'imposer à l'Algérie pendant dix-neuf ans.

Pour ma part, je vois dans ces changements un signe d'espérance pour tous les hommes de bonne volonté qui, de par le monde, œuvrent pour la paix, la démocratie et la justice. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Daillet.

M. Jean-Marie Daillet. Messieurs les ministres, mes chers collègues, dans les circonstances internationales que nous vivons, je ne crois pas utile de répéter ce qu'ont dit excellemment ce matin les rapporteurs au sujet de l'intendance de vos départements ministériels.

Aussi bien l'occasion du budget des relations extérieures est-elle traditionnellement bonne pour examiner la conjoncture et l'action de la diplomatie française.

Il est vrai que nous le faisons déjà il n'y a qu'un mois. Mais comment ne pas constater l'inquiétante accélération des événements ?

Il y a un mois, on n'en était pas à la certitude que cinq Super-Etendard français étaient livrés à l'Irak. C'était, il est vrai, quelque peu le secret de Polichinelle.

Il y a un mois, nul ne se doutait qu'une opération militaire des Etats-Unis aurait lieu dans les Caraïbes avec un certain retentissement.

Il y a un mois, personne n'imaginait que l'état de santé de M. Andropov se dégraderait au point de l'empêcher de présider la commémoration de la révolution d'Octobre ouvrant ainsi la porte aux spéculations sur son éventuel successeur.

Il y a un mois, on parlait du Tchad. Aujourd'hui, on n'en parle plus, et, pourtant, nos parachutistes continuent d'y tenir le quatorzième parallèle. Jusqu'à quand ? Négociez-vous ? vous demandait tout à l'heure M. Couve de Murville. Et n'êtes-vous pas en train d'installer, en face de nous, des Libyens tranquilles ?

Il y a un mois, on en était encore à entrevoir une conférence, dite alors de « réconciliation nationale », au Liban. Les massacres du Chouf étaient encore tout proches. Mais on n'avait pas encore vu l'horreur des attentats perpétrés à Beyrouth contre les soldats de la paix français et américains, puis contre le P. C. israélien à Tyr.

Il y a un mois, le président Amine Gemayel n'avait pas été chargé, par ce qui est devenu une simple « conférence sur le dialogue entre Libanais », d'une mission consistant — excusez du peu — à demander à Israël le retrait unilatéral de son armée.

Il y a un mois, on assistait, certes, à l'attaque, par les dissidents de l'O. L. P. et les Syriens, des fidèles de Yasser Arafat à Tripoli. Mais on ne pensait pas que cela aboutirait aussi vite à ce qui paraît devoir être, dans l'immédiat, l'élimination, voire la liquidation physique, de ce qui fut si longtemps l'organisation de libération de la Palestine, force réputée redoutable, et qui fut redoutée jusqu'à son départ de Beyrouth.

Il y a un mois, la flotte des Etats-Unis n'avait pas été renforcée en Méditerranée orientale, et la Syrie n'avait pas décrété la mobilisation générale.

Un tel tour d'horizon mériterait quelques développements, mais le peu de temps dont nous disposons et une actualité explosive m'incitent à limiter mon propos au drame libanais.

Je ne doute pas que, comme vous l'avez dit ce matin, monsieur le ministre, notre diplomatie s'efforce, par des démarches dans toutes les capitales intéressées, de contribuer à détendre la situation au Liban, et il est tout naturel que vous fassiez tout, dans l'immédiat, pour sauver des vies humaines au Liban, dans la région de Tripoli. Mais que ferez-vous si nos efforts et ceux des autres pays qui œuvrent dans le même sens n'aboutissent pas ? Ce n'est pas une question piège, et je vous prie de croire qu'elle n'est inspirée que par le désir de voir notre

pays jouer pleinement le rôle qui, nous semble-t-il, pourrait et devrait être le sien au Liban.

L'an dernier, à Beyrouth, les troupes françaises de la force multinationale d'interposition s'étaient, en effet, interposées pour faciliter l'évacuation des Palestiniens armés. C'était, il est vrai, à la suite d'un accord international.

Aujourd'hui, la situation est toute différente, mais le danger n'est pas moindre non seulement pour les Palestiniens combattants, mais aussi pour la population civile libanaise aussi bien que palestinienne, sans parler des ressortissants français que vous évoquiez vous-même tout à l'heure.

Dans le contexte actuel, on peut craindre qu'aucune interposition ne vienne interdire la poursuite de ce nouveau massacre. Hélas ! la force multinationale — j'y insistais le 6 octobre — n'a pas empêché les hommes de main de Walid Joumblatt, ce féodal Druze soi-disant socialiste, et même socialiste progressiste, d'assassiner autant de civils chrétiens, dans une soixantaine de villages du Chouf, qu'il n'y avait eu l'an dernier de victimes à Sabra et Chatila. C'est ce que j'appelais la « non-assistance au Liban en danger ».

C'était une des raisons majeures pour lesquelles, il y a un mois, nous demandions au Gouvernement de redéfinir la mission de notre participation militaire à la force multinationale.

Depuis l'acte terroriste qui a tué cinquante-huit de nos soldats dans l'immeuble Drakkar, de nombreuses voix se sont élevées pour demander à votre gouvernement non seulement de prendre des mesures de sécurité — et elles ont été prises — mais aussi et surtout de préciser la mission de nos soldats, dont on ne peut continuer d'exposer la vie si l'on ne comprend pas très bien pour quelles raisons, pour quelles actions, ils sont maintenus à Beyrouth.

Une mission militaire de paix ne saurait consister en une présence passive et donc sans grande utilité dans un environnement mortellement dangereux.

En revanche, si le langage tenu si souvent par le Gouvernement — et par vous-même aujourd'hui — a un sens quand vous parlez de votre volonté, de la volonté française de sauvegarder l'existence d'un Liban indépendant et uni, débarrassé de toute présence militaire étrangère indésirable, vous n'avez pas d'autres choix que le soutien du gouvernement légal du Liban.

Nous voulons croire que c'est dans cet esprit que vous venez de recevoir le président Amine Gemayel, et nous espérons que vous lui apporterez un soutien actif dans la tâche incroyablement difficile qu'est devenue la sienne.

Nous y insistons, parce que cela ne nous est pas apparu assez clairement ces temps derniers, le langage des responsables français, en particulier, celui du Premier ministre, ayant été quelque peu ambigu.

M. Pierre Mauroy, le 6, puis le 26 octobre, a paru en effet justifier l'immobilisation de notre force de paix par une confusion que je ne peux pas croire involontaire : n'a-t-il pas affirmé qu'il n'était pas question que nos troupes s'interposent « entre factions libanaises » ? Cette manière de s'exprimer ne pouvait que plaire aux plus redoutables factieux, ceux qui, Walid Joumblatt en tête, ont moins le souci de l'intégrité et de l'indépendance libanaises que celui de servir leurs intérêts particuliers, qui coïncident fâcheusement avec ceux de la Syrie.

Votre discours sur l'attachement de la France à un Liban indépendant, libre, uni, ne serait, selon nous, qu'hypocrisie si vous laissiez faire, comme c'est jusqu'à présent le cas, les ennemis du Liban tel que vous dites le souhaiter.

Il est inutile de se dissimuler que la Syrie d'Hafez el-Assad poursuit plus que jamais l'éternel objectif syrien d'une grande Syrie annexant le Liban ou le réduisant à un protectorat. Et dans la mesure où vous vous illusionnez ou affectez de vous illusionner, sur une conférence de réconciliation où, en échange du cessez-le-feu, était acceptée la présence des agents libanais de la Syrie, et même celle de la diplomatie syrienne, à la table, où plutôt aux tables de négociation à Genève, vous acceptez irrévocablement le fait syrien au Liban.

Sans doute me direz-vous que d'autres, dont les Etats-Unis, ont accepté cet accord. Mais il n'est pas nécessaire d'imiter les erreurs d'autrui.

Aussi bien a-t-on vu rapidement les résultats de telles faiblesses. Les buts de guerre syriens ont été atteints et ce n'est pas fini. On ne voit pas, en tout état de cause, ce que le Liban a pu gagner à ce genre de palinodie. Car, enfin, comment peut-on imaginer qu'Israël accepte d'évacuer le Liban si la Syrie continue d'en occuper la moitié ?

La situation risque d'ailleurs de s'aggraver dans la mesure où Israël ne peut accepter que son ennemi se renforce, ce qui sera évidemment le cas si ce ne l'est déjà.

En réalité, il est encore temps pour la France de jouer un rôle très positif. Partant de l'évidence qu'il n'y aura jamais de Liban libre et indépendant tant qu'il fera l'objet de convoitises, il me semble que la France pourrait, mieux que quiconque, proposer un nouveau statut pour ce pays. Après tout, tout le monde, y compris la Syrie, aurait intérêt à l'existence d'un Liban militairement neutre, ce qui ne veut pas dire désarmé.

Pourquoi la France ne serait-elle pas, en raison de ses responsabilités et de ses liens historiques avec le Liban, en raison de ses amitiés arabes comme de son attachement à la sécurité d'Israël, le pays qui contribuerait, avec toute l'expérience qui est la sienne, à l'élaboration d'une solution de paix globale au Proche-Orient, solution qui passe nécessairement par la pacification et l'évacuation du Liban ?

N'oublions pas que notre pays est membre permanent du conseil de sécurité, qu'il a une position originale en Europe et au sein de l'Alliance atlantique, des responsabilités et des amitiés dans les deux camps qui s'affrontent si vainement au Proche-Orient. N'oublions pas que c'est la France qui a su trouver pour l'Autriche un statut de neutralité garanti et respecté par toutes les puissances.

Aujourd'hui, c'est la France qui paraît la mieux placée pour faire admettre à la communauté internationale que le monde a besoin d'un Etat libanais indépendant au Proche-Orient, et que, loin de servir la paix, un Liban éclaté, s'il reste le souffre-douleur de tous, risque de causer à tous d'irréparables dommages et de compromettre la paix mondiale.

Beaucoup, monsieur le ministre, dépend de votre gouvernement, beaucoup dépend de vous, pour que la France, inspiratrice de l'Europe, rende un grand service à la communauté internationale, en défendant l'idée d'un Liban de nouveau uni, renoué selon une formule souple, et capable de redevenir ce qu'il avait, dès 1943, vocation d'être : le lieu du dialogue et de la réconciliation entre les communautés, les peuples, les religions et les cultures qui font la richesse de cette région du monde.

Nous espérons que vous contribuerez à la concrétisation de ce dessein digne de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Jean Proveux.

M. Jean Proveux. Mesdames, messieurs, mon intervention portera sur le budget des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des relations extérieures.

Je me réjouis d'abord qu'une meilleure coordination interministérielle entre les services de la direction générale et ceux de la coopération et du développement permette enfin d'harmoniser la politique menée dans les secteurs culturel et scientifique, et de mieux discerner les principaux axes de votre action, monsieur le ministre.

Par ailleurs, la progression de ce budget assure, dans l'ensemble, la consolidation des acquis de votre politique antérieure ; elle permettra quelques actions nouvelles tout à fait significatives.

Faute de pouvoir, en un temps de parole aussi court, examiner la totalité de ces actions, je me contenterai d'aborder trois points principaux de cette politique.

Le premier concerne les domaines de la communication. Vous avez trouvé, monsieur le ministre, en 1981, une situation affligeante, notamment dans le secteur des émissions radiophoniques, puisque la France n'apparaissait pas dans les vingt premières nations émettant à l'étranger. L'effort consenti en 1983, avec des dotations de plus de 100 millions de francs, n'a

pas permis, certes, de rattraper tout le retard pris sur les grandes radios, en particulier britanniques ou allemandes, mais il s'est traduit, néanmoins, par une augmentation sensible de la durée des émissions et par une extension géographique de leur champ de diffusion.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser, pour 1984 et les années à venir, quels sont vos projets pour que la présence radiophonique de la France soit mieux assurée, en particulier en Amérique latine, en Afrique australe et en Asie du Sud-Est, là où, précisément, nous avons été tragiquement absents pendant longtemps ? Il serait souhaitable aussi qu'une action plus systématique soit conduite dans le domaine de la télévision à l'étranger, en prenant exemple sur le travail que vous avez réalisé en Tunisie.

Le deuxième point important concerne les échanges artistiques et culturels dont les crédits progressent de 50 p. 100. Le budget de 1983 avait été l'occasion, pour certains collègues de l'opposition, de mener une opération que je qualifierai de misérable visant à déconsidérer un fonctionnaire de votre ministère. Le dynamisme de cette sous-direction justifie a posteriori votre choix, monsieur le ministre, et nous ne pouvons que nous réjouir de cette progression sensible qui permettra d'assurer le prolongement au niveau international de notre politique culturelle intérieure et d'offrir ainsi à nos industries culturelles de nouvelles possibilités.

L'augmentation de ces crédits se justifie par la participation à plusieurs grandes opérations culturelles — comme l'a rappelé M. le rapporteur —, tels le festival culturel des jeux Olympiques de Los Angeles ou le 450^e anniversaire de la Nouvelle-France. Ces grandes opérations de prestige sont utiles, mais je souhaite que vous puissiez, parallèlement, multiplier des actions culturelles et artistiques fondées sur la coopération et la coproduction, afin d'établir dans ces deux domaines des rapports plus respectueux des identités culturelles nationales. (*Très bien ! très bien sur les bancs des socialistes.*)

Nous ne devons pas nous contenter dans ce domaine de travailler avec et pour les élites locales. Notre politique doit être aussi un moyen d'affirmer notre solidarité avec les peuples, pour sauvegarder leurs différences.

Par ailleurs, la réforme de votre ministère a rattaché les pays d'Afrique francophone à la D.G.R.C.S.T. Chacun sait combien l'action culturelle en direction de ces pays fut pendant longtemps superficielle, traditionaliste et marquée par un esprit que je n'hésiterai pas à baptiser de colonialiste.

M. Robert Galley. Il vaut mieux entendre cela qu'être sourd !

M. Jean Proveux. Le triplement des crédits permettra d'amorcer une nouvelle politique. Je pense, monsieur le ministre, que vous pourrez en préciser les grandes lignes et rappeler les actions les plus significatives que vous envisagez en 1984.

Enfin j'aborderai, dans un troisième point, les relations scientifiques et techniques. Je remarque tout d'abord une progression de 10,7 p. 100 des crédits pour les échanges et l'aide au développement dans les domaines scientifiques et techniques. Cette progression est assez satisfaisante. Toutefois, elle est largement inférieure à celle des échanges culturels, alors que la France se situe dans le peloton de tête des pays à technologie avancée, et se doit d'être un grand exportateur des technologies de ce genre au niveau mondial.

Malheureusement, les relations scientifiques et techniques ont été largement négligées par vos prédécesseurs, monsieur le ministre. Nombreuses sont encore les ambassades, y compris dans les pays d'économie développée, où il n'existe aucun service scientifique et technique et où la responsabilité de cette action incombe aux conseillers culturels.

Or, si l'on est bien convaincu que l'avenir de notre pays passe par la maîtrise de la science et de la technologie plus que par les formes traditionnelles de culture telle qu'elle est conçue historiquement dans notre pays, si l'on veut changer l'image traditionnelle de la France à l'étranger, il faut garder sur la partie du budget que la D.G.R.C.S.T. consacre à la science et à la technologie un œil particulièrement vigilant. Il est essentiel, bien sûr, que la musique, le théâtre, la peinture et la littérature soient maintenus à un haut niveau à l'étranger. Mais cela ne peut se faire financièrement aux dépens des moyens destinés à l'action scientifique.

C'est à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, en liaison avec le ministère de l'industrie et de la recherche, que doit être définie cette politique et que doivent être mis en place les moyens de la conduire dans les postes. Il conviendrait de veiller à ce que soit bien défendue, dans ces derniers, l'autonomie des services scientifiques, même si la collaboration avec les services culturels est indispensable. Le développement de la langue française, en particulier, doit être un domaine de réflexion et d'action communes entre ces deux services afin que le français retrouve une place digne de ce nom dans les organismes et les colloques scientifiques.

Moyens séparés, budgets séparés, responsabilités distinctes sont les conditions à respecter ou à créer partout pour élargir encore l'éventail de l'action de notre pays à l'étranger.

Telles sont les quelques réflexions rapides que je voulais vous soumettre, monsieur le ministre, sur votre budget, que nous voterons, parce qu'il témoigne, en particulier dans ce domaine, de la volonté de clarification et de redynamisation des actions culturelles, scientifiques et techniques. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

M. le président. La parole est à M. Peyrefitte.

M. Alain Peyrefitte. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, je ne parlerai pas de grande politique étrangère, mais de médiocres problèmes d'intendance. Seulement, la politique étrangère est conditionnée par l'instrument qui la met en œuvre. Cet instrument — je le dis avec tristesse — est aujourd'hui appauvri, désorganisé, politisé. *(Rires et exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Cela commence bien !

M. Alain Peyrefitte. Votre ministère, monsieur le ministre des relations extérieures, est appauvri. Vous avez reconnu en commission, avec le sens de la litote qui caractérise tout bon diplomate, que ce budget « n'est pas excellent ».

Au premier coup d'œil, on pourrait pourtant croire qu'il augmente, mais quand on regarde de plus près, le mirage s'évanouit.

Il faut d'abord défalquer les contributions de la France aux organisations internationales. Du coup, le taux de croissance s'abaisse de 16,2 à 14,7 p. 100. Surtout, les trois cinquièmes des crédits des relations extérieures sont dépensés à l'étranger. Ces sommes ont donc été amputées par les dévaluations du franc. Une étude de la direction du personnel, dont les syndicats ont eu connaissance, montre qu'en réalité des moyens de fonctionnement du ministère ont diminué de plus de 35 p. 100 en deux ans et demi. Cette précision réduit à leur juste valeur les insinuations que nous avons entendues il y a encore un instant sur l'héritage lamentable que vous auriez reçu.

L'insuffisance des moyens de fonctionnement de nos postes à l'étranger est devenue affligeante. Faute de crédits, des ambassadeurs ont dû retarder le paiement de leurs notes de téléphone ou d'électricité, ou des loyers de leurs bureaux *(Rires et exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)* Beaucoup d'entre eux sont même obligés de renoncer à téléphoner. *(Mêmes mouvements.)*

C'est vrai, messieurs ! Je peux citer des noms et des lieux si vous le souhaitez.

Plusieurs députés socialistes. Oui !

M. Alain Peyrefitte. Puisque vous voulez des précisions, sachez qu'à Lima l'ambassade a perdu un procès pour retard de paiement de ses loyers.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est le Pérou !

M. Alain Peyrefitte. Des personnalités en déplacement à l'étranger sont accueillies à l'aéroport par la voiture personnelle d'un diplomate, le véhicule officiel de l'ambassade ne pouvant être réparé. Les frais de réception sont réduits à la portion congrue, ce qui n'empêche pas certains ministres socialistes de surgir à l'improviste, accompagnés d'une trentaine de collabo-

rateurs, parents, épouses et autres, et de vivre aux crochets de l'ambassade pendant la durée de leur séjour. Là aussi, je peux vous donner des précisions si vous le voulez, mais je préfère vous les épargner.

Plusieurs députés socialistes. Faites-le donc !

M. Lucien Pignion. Allez-y !

M. Alain Peyrefitte. Eh bien ! par exemple, au mois de juillet 1982, M. Lang et sa nombreuse suite se sont installés à l'ambassade de France à Mexico. Ils étaient une trentaine !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Quelle était cette suite ?

M. Lucien Pignion. Vos propos sont scandaleux !

M. Alain Peyrefitte. Les traitements des agents sont directement frappés par les dévaluations du franc. Les variations de monnaie sont théoriquement compensées par le ministère des finances, mais ces corrections n'interviennent qu'après plusieurs mois et selon un taux de chancellerie qui ne correspond pas à la réalité du change. Tout le budget de 1984 est calculé sur la base d'un dollar à 7 francs, ce qui suffit à en démontrer l'irréalisme, comme vous l'avez vous-même reconnu ce matin.

Le programme ambitieux de rénovation de nos ambassades à l'étranger qui avait été lancé par Louis de Guiringaud est en panne. Aucun chantier nouveau n'a été ouvert depuis le 1^{er} janvier 1983, ni ne le sera vraisemblablement en 1984. Je serais heureux que vous me démentiez.

Huit consulats ont été fermés : en Allemagne, Brême ; en Grande-Bretagne, Cardiff ; en Sicile, Palerme ; aux Canaries, Santa Cruz ; en Argentine, Rosario ; les consulats généraux de Smyrne, en Turquie, et de Salonique, en Grèce ; le consulat de Winnipeg, le Chicago du Canada, qui maintenait une présence française auprès des 50 000 franco-manitobains. Plusieurs autres fermetures sont à l'étude, si je suis bien informé — et je ne crois pas être mal informé.

M. le ministre des relations extérieures. C'est exact.

M. Alain Peyrefitte. Bien sûr, il ne faut pas s'emprisonner dans des rigidités qui interdiraient le mouvement. Il est normal, comme vous l'avez souligné, que des ambassades soient ouvertes dans des nations qui naissent et des consulats fermés là où il n'y a plus de Français, mais ce n'était vraiment pas le cas pour aucun des huit postes en question.

M. le ministre des relations extérieures. Tiens !

M. Alain Peyrefitte. Allez expliquer, monsieur le ministre, aux Français de Sicile qu'ils devront désormais prendre l'avion ou le bateau pour Naples s'ils veulent voir le consul pour régler leurs problèmes !

Permettez-moi de vous dire, me souvenant d'avoir ouvert à Cracovie ce qui allait devenir le seul consulat général des pays au-delà du rideau de fer, qu'un consulat qu'on ouvre, c'est un arbre qu'on plante ; ce sont des racines qui poussent ; c'est un espoir pour les ressortissants français qui se sentent protégés et soutenus ; c'est un point d'appui pour des relations culturelles et commerciales ; c'est un encouragement pour les francophiles, qui pourront emprunter des livres, des revues, des journaux et entretenir des relations régulières ; c'est un poste d'observation politique qui permet quelquefois d'en savoir beaucoup plus sur la réalité du pays qu'on n'en sait dans le ghetto diplomatique de la capitale ; c'est un réseau d'influences qui se crée pour la France.

Un consulat qu'on ferme, ce sont des racines qui meurent ; ce sont des auxiliaires qu'on licencie.

M. Guy Vedeled. Et des votes de l'étranger qui vous manquent !

M. Alain Peyrefitte. C'est un réseau d'influences qui dépérit ; ce sont des amis de la France qu'on désespère.

Qu'on ne nous dise pas que la fermeture de ces huit consulats a été compensée par l'ouverture de quatre autres : Athènes, Bagdad, Djeddah et Riad, puisqu'il s'agit d'antennes consulaires auprès d'ambassades qu'on érige en consulats. Ce sont de simples changements d'appellation.

Bref, un budget de misère. Une paupérisation absolue, qui conduit sur la voie du sous-développement la présence française dans le monde. On parle non seulement dans les services, mais jusqu'à votre cabinet, monsieur le ministre, de « clocharisation ». Les postes diplomatiques, ce sont les maisons de la France à l'étranger. Leur délabrement est en train d'en faire des maisons de Cadet Rousselle. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*) Ils sont le reflet à centué de notre réalité nationale.

M. Guy Vadepiéd. Vous êtes un humoriste !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Puis-je vous interroger, monsieur Peyrefitte ?

M. Alain Peyrefitte. Si cette interruption est décomptée de mon temps de parole, monsieur le président, j'accède volontiers au désir de M. Alain Vivien.

M. le président. La parole est à M. le rapporteur spécial, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Je serai très bref. Puisque M. Peyrefitte a mis en cause un des membres du Gouvernement qui, au demeurant, se défendra très bien tout seul, je voudrais lui rappeler que, lorsqu'il était garde des sceaux, il a, à l'occasion de son passage à Tokyo, laissé lui-même une note de téléphone de cinq mille francs. (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Emmanuel Hamel. Il est normal qu'un ministre téléphone !

M. Alain Peyrefitte. En ce temps-là, une ambassade devait pouvoir faire face à une note de cinq mille francs...

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Pour des conversations privées !

M. Alain Peyrefitte. ... laissée par un ministre en exercice qui avait passé dix jours dans un pays étranger.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Accompagné de sa suite !

M. Alain Peyrefitte. Ma suite était composée de ma femme, dont le voyage était payé par moi-même, et d'un magistrat !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. La démonstration est faite. Je crois qu'il vaut mieux ne pas insister !

M. Jean-Marie Daillet. Vous élevez vraiment le débat !

M. Alain Peyrefitte. Puisque M. Alain Vivien s'abaisse à des considérations pareilles...

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Je m'abaisse aux considérations que vous avez mises au premier rang, monsieur !

M. Emmanuel Hamel. Vous vous abaissez par vos calomnies.

M. Alain Peyrefitte. ... sachez que je trouve parfaitement naturel qu'un ministre en exercice laisse une note de téléphone de cinq mille francs. De plus, à ce moment-là, personne ne s'en plaignait car nos ambassades avaient les moyens d'y faire face. (*Rires sur les bancs des socialistes.*)

Le manque de moyens serait vaillamment supporté par nos agents s'ils avaient le sentiment d'une pénurie passagère, compensée par une organisation rigoureuse. Mais le désordre est encore pire que la pauvreté ! La gestion du personnel se fait dans l'incohérence. On voit se multiplier les affectations décidées depuis plusieurs semaines et que l'on change en dernière minute sans explication.

Quelle dédainvolture que de convoquer un directeur général adjoint dont la nomination vient d'être annoncée à tout le ministère pour lui notifier que, tout compte fait, il est prié de réintégrer chez lui en attendant un autre poste.

Quand avait-on vu un chauffeur de ministre, parvenu au sommet d'une longue carrière, apprendre en récompense de ses bons et loyaux services, un beau matin, alors qu'il venait de prendre son travail, qu'il était muté, sans qu'on se donne la peine de justifier en rien cette décision inexplicable ?

M. le ministre des relations extérieures. Vous avez de bons informateurs !

M. Alain Peyrefitte. Vous ne vous en étonnez pas !

M. le ministre des relations extérieures. Non. C'est bien le niveau qui convient !

M. Alain Peyrefitte. Tel agent auquel on a annoncé son affectation en Europe du Nord se retrouve en Afrique. Tel autre, auquel on a annoncé qu'on le nommerait à Alger se retrouvera à Ottawa.

Imagine-t-on le trouble que ces soudaines volte-faces peuvent jeter dans une famille accablée par les problèmes scolaires, sans compter les problèmes de garde-robe et de déménagement ? (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. C'est de la haute politique !

M. Guy Vadepiéd. Un discours qui mérite de figurer dans une anthologie !

M. Alain Peyrefitte. J'ai dit que je parlerais de problèmes d'intendance, mais ils ne sont pas sans liens avec les problèmes de haute politique auxquels, monsieur le président de la commission des affaires étrangères, vous voudriez vous consacrer.

On aurait pu penser qu'une administration socialiste aurait à cœur de traiter le personnel de manière humaine. Or, jamais on ne vit dans ce ministère un pareil dédain à l'égard des hommes. Depuis deux ans, sont restés sans emploi, en permanence, une soixantaine de ministres plénipotentiaires et de conseillers de première classe...

Mme Véronique Neiertz, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, pour les relations extérieures. Et quels hommes !

M. Alain Peyrefitte. ... les deux grades supérieurs de la carrière, donnant seuls vocation à des postes d'ambassadeur. Ils restent chez eux. Ce n'est pas seulement un gâchis financier, c'est aussi un gâchis moral. Quel mépris pour les individus ! Quel mépris pour les contribuables, qui n'imaginent pas qu'un fonctionnaire rétribué avec leurs impôts puisse être payé à ne rien faire.

La hâte avec laquelle on a voulu imposer des réformes mal préparées, l'incurie et l'incompétence dans la gestion atteignent le crédit de l'Etat à l'étranger. Un navrant exemple de ce désordre a été fourni l'an dernier par la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Le syndicat C. F. D. T., qui compte des militants de gauche notoires, a parlé d'un « désastre », d'un « cataclysme administratif », dont cette direction générale « risque de ne jamais se relever ».

M. Bernard Bardin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, pour les relations culturelles. Vous vous trompez de budget !

M. Alain Peyrefitte. Cent cinquante fonctionnaires ont dû changer de bureau en un déménagement courtelinesque, cependant que leurs attributions étaient entièrement redécoupées et que d'innombrables nominations de personnes extérieures au ministère venaient encore ajouter à la confusion.

Pendant une année, de l'été 1982 à l'été 1983, cette administration a vécu sans organigramme. Paris ne répondait plus que par intermittence aux dizaines de milliers de coopérants à l'étranger.

Après cet ouragan, c'est un conseiller d'Etat qui s'est vu confier la charge de réorganiser cette direction en miettes. Il venait de quitter la présidence de T.F. 1 où la Haute autorité de l'audiovisuel aurait estimé ne pas pouvoir le laisser, en raison du désordre qu'il y aurait introduit.

Aux relations culturelles, comme à la valise diplomatique, comme dans certains postes à l'étranger, la désagrégation des services et le mécontentement des agents, y compris les syndicalistes de gauche, ont provoqué les premières grèves de l'histoire de la diplomatie française.

M. Guy Vadepied. C'est cela, la démocratie !

M. Alain Peyrefitte. Le ministère des affaires étrangères s'est fait rebaptiser « des relations extérieures » parce que vous aviez l'ambition louable de regrouper toutes les actions vers l'extérieur. Or, c'est exactement le contraire qui s'est produit. A la faveur du désordre des actions culturelles, scientifiques et techniques, le ministère de la culture, sous l'impulsion de M. Lang, la recherche scientifique sous celle de M. Chevènement et de M. Fabius, l'éducation nationale sous celle de M. Savary, ont créé des directions internationales qui usurpent les attributions traditionnellement exercées par le Quai d'Orsay.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Il y en a toujours eu à l'éducation nationale !

M. Alain Peyrefitte. Vous qui vouliez rassembler au sein de votre ministère toutes les « relations extérieures », vous voilà dépouillé des compétences qu'exerçait naguère avec un soin jaloux le ministère plus modestement appelé « des affaires étrangères ».

Les deux fléaux combinés de la paupérisation et de la désorganisation suffiraient à paralyser un ministère, et voilà qu'ils se conjuguent avec celui de la politisation !

Depuis des siècles, la France avait pu compter sur une diplomatie compétente et apolitique. (Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est le comble !

M. Alain Peyrefitte. Les diplomates étaient des professionnels, rompus à la pratique d'un métier difficile et fidèles aux gouvernements qu'ils représentaient, quelles que fussent leurs préférences dans leur for intérieur.

Ils évitaient de céder au vertige du militantisme, du moins en public. Sous les précédents septennats, la tradition n'avait pas faibli. Nombre de diplomates, qui sont aujourd'hui aux postes de commande, étaient connus pour le charme discret de leurs idées de gauche.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Comme M. Kosciusko-Morizet !

M. Alain Peyrefitte. Et on ne leur en voulait nullement : M. Etienne Manac'h était nommé directeur d'Asie puis ambassadeur à Pékin. M. Wibaux, ambassadeur dans les plus grands pays d'Afrique liés à la France, M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur à Bonn, M. Jacques Andréani, ambassadeur au Caire. Vous-même, monsieur le ministre, étiez nommé et renommé membre de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles. C'était le temps du libéralisme et de la tolérance. (Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Emmanuel Hamel. Ne riez pas, car c'était vrai !

M. Lucien Pignion. J'en ai su quelque chose comme fonctionnaire !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Il faut être sérieux ! M. Peyrefitte lui-même ne croit pas à ce qu'il dit !

M. Alain Peyrefitte. Le nouveau pouvoir s'est livré à une véritable chasse aux sorcières. Beaucoup, parmi nos meilleurs diplomates, ont été mis sur la touche.

M. Bernard Bardin, rapporteur pour avis. C'est le goulag !

M. Alain Peyrefitte. Cherchez-vous, grâce à ce volant de chômage, à tenir le personnel du Quai d'Orsay sous la menace de l'inactivité forcée, de manière à le rendre plus docile ?

Pendant ce temps, vous avez multiplié les recrutements extérieurs. Tout en continuant à payer des diplomates de carrière qui sont gardés sans emploi, vous payez en plus des diplomates d'occasion, dont beaucoup ne sont même pas fonctionnaires et qui ne se sont imposés à vous que parce qu'ils sont des amis du pouvoir.

Je ne citerai aucun nom, parce que la qualité des hommes n'est pas en cause.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Mais si, faites-le !

M. Alain Peyrefitte. Le secrétaire général du Quai d'Orsay, c'est-à-dire, monsieur le ministre, celui qui, derrière vous, est le chef de la maison.

L'ambassadeur de France à Rome, journaliste marxiste (rires sur les bancs des socialistes), connu pour son livre *Le Marxisme de notre temps*. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est une querelle de boutiquier !

M. Guy Vadepied. C'est la guerre sainte !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est le grand inquisiteur de l'Opus dei !

M. Alain Peyrefitte. La relecture de cet ouvrage, que vous semblez ne pas connaître sur ces bancs, est savoureuse. On se le passe de main en main à Rome avec une franche gaieté, puisque son auteur y démontre qu'il n'y a pas de socialisme sans limitation des libertés.

M. Guy Vadepied. C'est la croisade !

M. Alain Peyrefitte. Son auteur a depuis longtemps dépassé la limite d'âge, cette limite que l'on applique rigoureusement aux diplomates de carrière, au point de ne plus confier d'ambassade à qui a atteint soixante-trois ans. Mais cette limite ne s'applique pas à vos amis : l'ambassadeur de France à Vienne, dont les Autrichiens font aimablement remarquer qu'il ne parle pas l'allemand ; l'ambassadeur de France à Copenhague, romancier et astrologue célèbre, qui déclare bien haut que cette vie d'ambassadeur ne l'intéresse pas et se demande pourquoi il est là...

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. Vous n'aimez pas les écrivains, monsieur Peyrefitte !

M. Alain Peyrefitte. ... puisque c'est à Stockholm qu'il voulait être nommé — il est vrai que les Suédois avaient fait savoir verbalement qu'ils refuseraient son agrément ; l'ambassadeur de France à Washington ; l'ambassadeur de France à La Haye ; l'ambassadeur de France aux Seychelles, dont le principal titre est d'être maire de l'importante ville de Tarare.

M. Emmanuel Hamel. Il ne l'est plus !

M. Alain Peyrefitte. Ils sont ainsi une bonne douzaine à tenir d'importants leviers. Et je ne parle pas des promotions fulgurantes.

J'ai gardé pour la fin le cas de notre ambassadeur à Madrid, qui est un de nos collègues du groupe socialiste. Cas unique, au moins depuis la guerre, il a été nommé ambassadeur en tant que parlementaire en mission et a cumulé pendant six mois cette fonction avec l'exercice de son mandat. On comprend parfaitement que soient confiées à des parlementaires de la majorité...

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est un homme brillant ! Ce n'est pas un égoutier, monsieur Peyrefitte.

M. Alain Peyrefitte. ... des missions d'enquête, d'impulsion, de participation à des conférences internationales, comme on l'a vu avant et après le 10 mai 1961. En revanche, que la qualité d'ambassadeur, envoyé permanent et chef de mission diplomatique dans un pays, soit confiée à un parlementaire en activité et à un homme de parti, il y a là quelque chose qui ne peut que choquer notre sens de la séparation des pouvoirs.

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. Savez-vous qui est ambassadeur d'Espagne à Paris, monsieur Peyrefitte ?

M. Alain Peyrefitte. Je parle de la France, et du sens exigeant de la séparation des pouvoirs, qu'est le fondement de notre Constitution.

M. le ministre des relations extérieures. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Peyrefitte ?

M. Alain Peyrefitte. Je suis sur le point de terminer, mais si vous voulez me faire l'honneur de me répondre tout de suite, monsieur le ministre, je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. le ministre des relations extérieures, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le ministre des relations extérieures. Monsieur Peyrefitte, vous commettez une mauvaise action en interpellant des fonctionnaires qui n'ont pas le droit de vous répondre. Cela est inadmissible.

M. Guy Vadepied. C'est une lâcheté !

M. le ministre des relations extérieures. Vous avez porté un jugement, monsieur Peyrefitte, sur le directeur général des relations culturelles. Il ne peut pas vous répondre.

Par ailleurs, vous proférez — vous, m'excuserez de vous le faire remarquer — des erreurs, pour ne pas dire des mensonges. Ce n'est pas la première fois que des parlementaires sont nommés en mission, puis ambassadeurs. Puis-je rappeler le cas de M. Missoffe, et de combien d'autres ? C'est une mauvaise action que d'annoncer des fonctionnaires à la tribune de l'Assemblée. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Alain Peyrefitte. Monsieur le ministre, je vous remercie de me donner l'occasion de vous répondre.

Vous commettez vous-même des erreurs : M. Missoffe n'a jamais été nommé ambassadeur étant parlementaire.

M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement. Il a été député en mission !

M. Alain Peyrefitte. Il a été nommé parlementaire en mission chargé d'une mission en Extrême-Orient. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. le ministre chargé de la coopération et du développement. Ambassadeur en mission !

M. Alain Peyrefitte. Non ! Il n'a pas été nommé ambassadeur en poste !

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. C'est la même chose !

M. Alain Peyrefitte. Ce n'est pas vrai ! Il a été nommé ambassadeur à Tokyo alors qu'il avait cessé d'être ministre et qu'il n'était pas parlementaire...

M. Emmanuel Hamel. C'est exact !

M. Alain Peyrefitte. ... puisqu'il avait renoncé à ses fonctions de député quand il avait accepté d'être ministre. Il n'a donc pas été nommé ambassadeur étant député.

M. le ministre chargé de la coopération et du développement. C'est faux ! M. Foyer a d'ailleurs écrit un article à ce sujet.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Vous ne convaincrez personne, monsieur Peyrefitte ! Cela suffit !

M. Alain Peyrefitte. Je répète et je confirme, monsieur le ministre des relations extérieures — en m'indignant du terme de « mensonges » que vous avez employé, car, moi, je ne mens pas... (*Murmures sur les bancs des socialistes.*)

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Explorateur d'égoûts !

M. Alain Peyrefitte. Je répète et je confirme qu'il n'y a jamais eu, depuis 1945, d'ambassadeur député.

M. le président. Monsieur Peyrefitte, veuillez conclure.

M. Alain Peyrefitte. La politique de la France est-elle désormais du ressort d'une structure parallèle, composée des amis ou des parents des hommes au pouvoir, une sorte de réseau partisan ? Les ambassadeurs sont-ils appelés désormais à être, non des professionnels exercés à cette mission délicate entre toutes, mais des hommes liges des maîtres du moment ?

Est-il normal que l'essentiel de notre politique étrangère soit maintenant mis en œuvre par des hommes qui sont désignés en raison de leur affiliation au parti dominant ? (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Sous les III^e et IV^e Républiques, l'instabilité gouvernementale était en partie compensée par la permanence des bureaux ; mais c'étaient des bureaux qui étaient neutres politiquement.

M. Alain Vivien, rapporteur spécial. Quel mensonge !

M. Alain Peyrefitte. Les institutions de la V^e République ont permis au pouvoir de durer. C'était sans doute trop de stabilité pour des hommes qui appellent fébrilement le changement. Comme ils ne peuvent tout de même pas renverser leur propre gouvernement, ils ont inversé la formule : les administrations passent, les gouvernements restent. L'instabilité administrative a remplacé l'instabilité ministérielle.

Puisqu'il faut conclure (*Ah ! sur plusieurs bancs des socialistes*), permettez-moi de vous faire remarquer, monsieur le ministre, que votre politique étrangère semble hésiter entre l'idéologie socialiste et la confusion mentale.

M. Jean Foyer. N'est-ce pas la même chose ?

M. Alain Peyrefitte. La politisation forcée d'une administration ne peut conduire qu'au désordre.

Faut-il s'étonner, comme vous l'avez fait ce matin, si les jeunes de l'E. N. A. délaissent le Quai d'Orsay ? Depuis quelques années, on voyait des élèves sortis dans les tout premiers rangs demander à devenir diplomates ; on semblait revenir à la grande époque, que vous avez bien connue, où la diplomatie française se recrutait exclusivement dans la « botte » de l'E. N. A...

M. Emmanuel Hamel. Vous l'avez prouvé !

M. Alain Peyrefitte. ... comme ce fut le cas pendant les dix années qui suivirent la guerre, où l'attrait du grand large était si fort sur les premières promotions. Depuis l'an dernier, les jeunes ont pris conscience de la paupérisation de votre ministère, de sa désorganisation et de sa politisation. Ne soyez pas surpris s'ils n'en veulent pas.

En mettant le pied sur le sol d'Algérie, vous vous étiez écrié : « Je viens ici au nom de la France socialiste ! » Et vous avez sincèrement espéré, étant sincèrement à la fois socialiste et patriote, que votre politique étrangère serait à la fois une politique socialiste et une politique nationale. Mais quand vous suivez les intérêts de la nation, vous vous éloignez du socialisme ; et quand vous agissez au nom du socialisme, vous le faites aux dépens des intérêts supérieurs de la nation. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. C'est scandaleux ! C'est un éditorial du *Figaro* !

M. le président. La parole est à M. Moutoussamy.

M. Ernest Moutoussamy. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, les départements d'outre-mer, de par leur situation géographique et leur intégration à la Communauté économique européenne, sont confrontés à deux types de problèmes particuliers sur lesquels je veux appeler l'attention du Gouvernement.

Tout d'abord, dans la Caraïbe, à la suite de l'extension par certains pays de leurs eaux territoriales à 200 milles, il en est résulté, ces derniers temps, des incidents risquant de mettre en danger la vie de marins-pêcheurs antillais.

Au mois d'août, par exemple, un de nos bateaux de pêche a été attaqué par un avion non identifié au large de l'île d'Aves.

Si des accords délimitant les zones économiques ont déjà été conclus avec certains pays voisins, notamment avec le Venezuela, le problème des droits de pêche exercés par nos pêcheurs avant les extensions dans des zones libres, maintenant situées partiellement ou totalement dans les zones économiques des pays tiers, reste posé.

Les négociations à ce niveau sont de la compétence exclusive de la Communauté économique européenne, et nous souhaitons, monsieur le ministre, la conclusion rapide de ce type d'accord avec les pays concernés.

L'autre problème, qu'a évoqué il y a quelques jours notre collègue M. Jaiton, résulte de la convention de Lomé, qui, sous sa forme actuelle, associée à la Communauté économique européenne soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et leur accorde des avantages, tel le mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation, qui risquent de se traduire à terme par des difficultés considérables pour l'économie de certains départements d'outre-mer.

En effet, les départements d'outre-mer sont soumis aux obligations contractées par la Communauté économique européenne à l'égard des importations de produits originaires des A.C.P. Or, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, ils tirent une large part de leurs ressources de produits agricoles tropicaux directement concurrents de ceux de ces A.C.P. qui bénéficient du libre accès au marché communautaire.

Ainsi se pose le problème des conditions du développement économique de nos régions, déjà fortement sinistrées du fait d'un développement « excentré ».

C'est pourquoi la négociation de Lomé III doit reconduire les dispositions relatives à la situation particulière des départements d'outre-mer, tant pour les protocoles rhum, banane, que pour l'application loyale et rigoureuse du protocole sucrier, notamment en ce qui concerne la fixation chaque année du prix du sucre A.C.P.

Par ailleurs, pour permettre le succès de la coopération des départements et territoires d'outre-mer avec leur milieu environnant, comme le prévoit le IX^e Plan, il convient d'harmoniser les réglementations entre les diverses institutions chargées principalement des échanges commerciaux. Ainsi, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, les départements et territoires d'outre-mer pourront alors jouer un rôle de champ d'expérimentation entre pays développés et pays en voie de développement.

Les départements d'outre-mer bénéficient aussi d'aides européennes. Mais les versements communautaires dépendent du rythme de présentation des projets par les autorités nationales françaises. Il se trouve que, au niveau du F.E.O.G.A., un grand retard a été pris en 1982. En raison de l'impérieuse nécessité de relancer l'agriculture dans ces régions, il faut rattraper de toute urgence ce temps perdu.

Enfin, les départements d'outre-mer sont considérés comme « régions défavorisées » au sein de la Communauté économique européenne. Or, de 1975 à 1981, la Guadeloupe a reçu 52 E.C.U. par habitant, la Martinique 51 E.C.U., la Guyane 144 E.C.U., alors que, pendant la même période, le Groenland recevait 1 009 E.C.U. par habitant, l'Irlande du Nord 103 E.C.U. et les îles de la mer Egée 81 E.C.U.

Il importe donc de faire intervenir davantage le Feder dans les départements d'outre-mer et de tenter d'obtenir de la C.E.E. la prise en compte de tous les intérêts spécifiques de nos régions. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Hamel.

M. Emmanuel Hamel. Monsieur le président, messieurs les ministres, il faut convenir que, dans les temps dramatiques que nous vivons, conduire la diplomatie d'un pays comme la France, compte tenu de ses missions et de ce qu'attendent de lui tant de peuples dans le monde, n'est pas chose facile.

Une politique étrangère qui, dans ses moyens et par son orientation, suivrait les axes tracés par le Chef de l'Etat sur ces grands problèmes pourrait, je crois, recevoir l'adhésion d'une très large majorité de Français.

Les déclarations publiques faites par le Chef de l'Etat au nom de la France, tant au Bundestag au début du mois de janvier que récemment à Bruxelles, sur le problème si grave des équilibres stratégiques faisaient, en effet, véritablement entendre la voix sage d'une France qui refuse, dans l'intérêt même de la paix, le déséquilibre des forces.

La condamnation voilée, comme il est normal dans la bouche d'un chef d'Etat peut le faire, de l'impérialisme soviétique est signe de lucidité, et nombreuses ont été les adhésions de la France, notamment dans le communiqué de Williamsburg, à une conception positive et dynamique de l'Alliance atlantique face aux périls que font peser sur l'Europe et sur le monde les tentatives d'hégémonie soviétique.

Hélas ! à analyser la manière dont ces directives sont traduites, on accumule, les déceptions quand on se fait de la France une grande idée.

Une diplomatie, ce ne sont pas seulement des intentions lucides, clairement affirmées, c'est aussi une monnaie, une armée, un corps diplomatique pourvu de moyens et des positions nettes.

C'est d'abord une monnaie. Ne pensez-vous pas que les trois dévaluations que nous avons connues en deux ans ont réduit l'autorité de la France, s'agissant notamment d'un problème tel que celui de l'endettement des pays en voie de développement ? Un pays qui lui-même emprunte tant et qui, par ses emprunts, contribue à la hausse du dollar, si préjudiciable aux pays en voie de développement, n'a pas l'autorité qui serait la sienne si sa monnaie était dans une meilleure situation.

M. Lucien Pignion. Et l'emprunt Giscard ?

M. Emmanuel Hamel. Au point de vue diplomatique, il faut reconnaître que la stabilisation de l'effort de programmation militaire durant deux années, même si le développement de la dissuasion nucléaire est maintenu, a pour conséquences une réduction ou une stagnation des crédits de fonctionnement de l'armée, ce qui obère la crédibilité de notre capacité d'intervention en certains points du monde où nous pourrions être appelés.

Une diplomatie implique aussi un corps diplomatique ayant les moyens, comme vous le disiez ce matin, d'être à la fois l'informateur, le porte-parole, le représentant de la France à l'étranger. Or, vous en conveniez vous-même, 56 p. 100 des dépenses de votre ministère s'effectuent en devises étrangères, et la situation du franc sur le marché des devises empêche de doter notre diplomatie des moyens nécessaires.

Sachant, par ailleurs, combien les pays pauvres ont besoin d'une aide plus efficace, on déplore que, même si l'effort de coopération est maintenu, il soit incontestablement, comme il l'était déjà sous le précédent septennat, très inférieur à ce que la France devrait pouvoir faire. Nous n'en sommes encore qu'à 0,15 p. 100 du produit national brut pour l'aide aux pays les plus pauvres et, globalement, nous dépassons à peine 0,50 p. 100. Ne serait-il pas dans les missions de la France — au besoin au prix de compressions dans d'autres secteurs — de faire davantage ?

Mais ce qu'il y a de plus grave, au-delà des faiblesses de notre monnaie, de l'insuffisance de notre effort militaire et de l'insuffisance des moyens de notre diplomatie, c'est sans doute un phénomène politique qui affecte la crédibilité de notre diplomatie. En effet, un des partis qui composent la majorité gouvernementale, représenté au Gouvernement par quatre ministres, a, sur un nombre considérable de points fondamentaux, des positions presque toujours, pour ne pas dire toujours, divergentes de celles du Chef de l'Etat. (Murmures sur les bancs des communistes.)

Que ce soit sur le problème des euromissiles, que ce soit sur le problème du désarmement, que ce soit sur la présence de notre corps expéditionnaire au Liban, que ce soit sur la signification de notre présence et sur les missions de notre armée au Tchad, de plus en plus les divergences profondes s'accumulent.

Comment, dans ces conditions, lorsque vous parlez en tant que ministre des relations extérieures dans quelque pays que vous soyez, un sentiment de doute ne s'emparerait-il pas des Etats avec lesquels nous entretenons des relations puisque, si l'on ne peut douter de votre sincérité personnelle, on sait que vous êtes membre d'un gouvernement comptant quatre ministres dont il n'y a pas lieu de penser qu'ils aient des sentiments différents de ceux des autres membres de leur parti ?

Dans vos relations, par exemple, avec les Etats-Unis, ne pensez-vous pas que la position de la France, dont nous souhaitons qu'elle continue dans l'Alliance à être d'indépendance nationale, soit affectée par la manière dont les dirigeants américains sont, de semaine en semaine, pour ne pas dire de jour en jour, de plus en plus odieusement traités par la presse communiste ? Ne pensez-vous pas que tout cela affaiblisse grandement la diplomatie de la France ?

C'est la raison pour laquelle, au-delà du souhait d'une monnaie plus solide, d'une armée plus forte, d'un effort plus grand, dont nous serions capables, pour la coopération, et d'une diplomatie plus active, pourvue de moyens plus importants, notre politique étrangère ne sera à la dimension des possibilités de la France qu'à partir du moment où elle aura retrouvé toute sa crédibilité. Or sa crédibilité ne peut que s'affaiblir tant que quatre ministres communistes resteront au gouvernement, compte tenu du fossé qui existe entre leur politique, leur appréciation de la conjoncture mondiale et celles du Chef de l'Etat, que vous-même défendez, monsieur le ministre. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)*

M. le président. La parole est à M. Fourré.

M. Jean-Pierre Fourré. Messieurs les ministres, mes chers collègues, il y a quelques jours, nous exprimions notre indignation devant le dramatique attentat de Beyrouth contre les troupes françaises et américaines de la force multinationale. Je voudrais aujourd'hui vous faire part de nos préoccupations face à l'évolution de la situation au Liban et, plus généralement, au Proche-Orient.

Sans doute parce qu'il s'agit d'une guerre des plus meurtrières, le conflit irakien, dont nul n'ignore l'enjeu, nous interpelle directement. Remarquer qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un conflit hors super-grands, et s'en féliciter, doit conduire à en tirer quelques conséquences, dont l'une est que tout contrat doit être respecté. Manifester son soutien à la résolution sur la cessation des hostilités dans la région du Golfe et par là même, promouvoir l'idée de la négociation : il n'y a là rien de désordonné dans les initiatives prises mais, au contraire, une action cohérente, qui engage les protagonistes à la négociation, qui pose ce principe que les Iraniens ne doivent plus baser leur action sur l'écrasement de l'Irak et qu'il faut refuser, par conséquent, les menaces, toutes les menaces, même lorsqu'elles sont colportées par Nostradamus-Leclerc !

Voilà la détermination de la France. Nous l'approuvons.

Cette situation qui suscite bien des interrogations, quand elle n'est pas oubliée par l'opinion publique, passe au second plan de l'actualité aujourd'hui. De même, le résultat des élections législatives en Turquie, qui traduit le refus du régime dictatorial par la population, ne mérite pas les gros titres de nos journaux. Certains même, profitant, si j'ose dire, d'autres événements internationaux ont conclu à l'apparence d'un renouveau démocratique en Turquie, alors que le pouvoir militaire, en sélectionnant trois partis, en interdisait en fait de nombreux autres. En dépit de ces élections, tout reste à faire afin que la Turquie redevienne une véritable démocratie. De ce point de vue, le Conseil de l'Europe devra, dans quelques semaines, décider du maintien de la Turquie en son sein. Au regard des droits de l'homme et de la démocratie, nous avons, là encore, une responsabilité. Nous sommes de ceux qui ont pris en compte les droits du peuple arménien, comme ceux du peuple chypriote, et nous devons en assumer les conséquences. Le pouvoir militaire turc n'a pas sa place au sein des nations se réclamant de la liberté. Le peuple turc vient de le lui rappeler. N'oublions pas cet appel !

Aujourd'hui, un autre peuple nous interpelle une fois encore. Il s'agit du peuple palestinien et cela, parce qu'au-delà des problèmes soulevés par la reconnaissance d'Israël et de son droit

à vivre en paix dans cette région du monde et par la reconnaissance des Palestiniens à disposer d'une patrie, les Etats-Unis et l'U. R. S. S. ont décidé, là encore, pour les autres.

Les Etats-Unis, ignorant l'U. R. S. S., et persuadés qu'ils possédaient les cartes nécessaires à un règlement du conflit du Proche-Orient, ont favorisé les interventions du général Sharon au Liban, feignant de ne pas remarquer le retour en force de la Syrie. De ce jeu subtil et forcément incontrôlé, est sorti un Liban déchiré dont les Palestiniens sont encore le prétexte et les victimes. Oh ! certes, pas les seules, et nous avons exprimé notre sentiment il y a quelques jours sur tous les massacres et tous les attentats qui ont eu lieu.

Le président Gemayel a entrepris de restaurer la souveraineté totale et absolue du Liban sur tout son territoire. Mandaté par le congrès de réconciliation nationale libanaise, il est porteur d'un espoir réel. Pourvu que son message soit reçu et entendu ! Ayant choisi de rencontrer, à la première étape de sa tournée internationale, le Président de la République française, il a rappelé, dans ses déclarations, tout ce que le peuple libanais attend de la France. Mais quelles seront les réponses des autres pays consultés ?

La restauration de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de l'unité du Liban signifie-t-elle pour autant qu'il faille oublier le fait palestinien ? Laisser supprimer l'organisation palestinienne bouleverserait sans nul doute les cartes de cette région du monde. Qui oserait, à ce jour, affirmer qu'il s'agit d'aller plus rapidement vers la paix ? La Syrie serait-elle en mesure de résoudre le problème palestinien ? Non ! Une fois encore, la solution ne peut être une action américaine directe au Liban, soutenant les initiatives d'Israël, pas plus d'ailleurs que la mainmise de la Syrie, aidée par l'U. R. S. S., sur l'avenir du Liban et du peuple palestinien.

La France a choisi la voie de la négociation. Notre pays entend peser de toutes ses forces en faveur d'un cessez-le-feu en cette partie du monde, afin que chaque peuple ait droit à une patrie, et donc à sa terre. Quelle autre réponse pouvait être donnée ? Aucune autre, sans doute.

Parce que nous ne pouvons accepter que la destinée du peuple palestinien soit de souffrir et de mourir, parce que le risque d'un engrenage international n'est pas à exclure, nous vous demandons, monsieur le ministre, de rappeler avec force, comme vous savez le faire, la détermination de la France à agir pour la paix, particulièrement au Proche-Orient. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

M. le président. La parole est à M. Caro.

M. Jean-Marie Caro. Messieurs les ministres, mes chers collègues, le conflit Est-Ouest domine notre époque et ravage les relations entre nations éprises de paix.

Maîtriser cette interminable épreuve qui dure depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, c'est-à-dire depuis trente-huit ans, telle est la responsabilité des gouvernements de ce monde, telle est celle du Gouvernement français.

Mais quelle impossible affaire !

D'un côté, la dictature militariste et expansionniste, aveuglée par son ambition de dominer le monde et par son mépris de l'opinion publique des peuples asservis.

De l'autre, le monde libre de la démocratie parlementaire pluraliste, aux pouvoirs limités et contrôlés par des peuples souverains, respectueux de leur dignité.

Mépris et respect, totalitarisme et démocratie, asservissement et liberté, quelle infernale coexistence ! Et pourtant les accords d'Helsinki justifient que de part et d'autre soient acceptés et célébrés les principes de paix, de liberté et des droits de l'homme, à tel point que l'escroquerie de ceux qui les bafouent quand même se trouve être camouflée par la complicité de la lâcheté. Le verbe pacifiste ricane à l'Est et gémit à l'Ouest.

Lorsqu'on mesure l'extraordinaire sentiment d'insécurité de nos populations occidentales face aux risques grandissants des conflits meurtriers et dévastateurs, comment se contenter de l'incohérence de l'action nécessaire et des précautionneuses déclarations solennelles ?

La paix et la sécurité au Tchad ? Oui, mais quand et comment ? Quand le pays est coupé en deux, après avoir subi l'invasion libyenne par Goukouni Oueddei interposé, ou avant l'agression ? Un cordon sanitaire militaire défensif, placé instantanément le long de la frontière libyenne n'aurait-il pas été plus dissuasif ? Une telle action n'aurait-elle pas été plus conforme au courage et aux responsabilités de la France ?

La paix et la sécurité au Liban ? Oui, mais quand et comment ? Quand les combats ont repris, après avoir fait évacuer Israël accusé de tous les maux, lui qui contrôlait et assurait la sécurité, après avoir laissé la Syrie reprendre les combats et sa propre invasion par Joumblatt interposé, ou avant, avec les alliés occidentaux, en remplaçant obligatoirement les forces israéliennes à tous les points stratégiques du territoire pour garantir la sécurité des Libanais ?

La sécurité de notre contingent, attaqué, meurtri, oui ! Mais comment ? En excusant une prétendue erreur des batteries syriennes, ou en ordonnant, coup par coup, l'obligation de la riposte ?

La dénonciation de l'expansionnisme soviétique par Cuba interposé dans les Caraïbes, oui ! Mais comment ? En reconnaissant la nécessaire réaction américaine, démasquant une fois de plus les fauteurs de déstabilisation et de guerre, ou en condamnant hypocritement ceux que l'on remercie tout bas de nous protéger ?

M. Emmanuel Hamel. Les Américains ont raison d'intervenir à la Grenade !

M. Jean-Marie Caro. Le pacifisme, le neutralisme, le verbalisme du confort sont les signes dangereux de notre manque de courage.

Munich ? Connais pas !

Le chef d'orchestre rouge qui alimente et embrase les foyers de guerre sait que les autres, les peuples libres ont peur de l'identifier publiquement.

Floue et incertaine, notre politique étrangère, dans le conflit Est-Ouest, participe à cet état d'insécurité et d'affaiblissement. Et pourtant ! Solide est notre solidarité atlantique. Solide est notre solidarité pour la défense du monde libre. Solide est notre solidarité avec ceux qui dénoncent les missiles à l'Est et le pacifisme à l'Ouest. Alors, solides doivent être aussi notre action et notre détermination, c'est-à-dire notre solidarité avec les peuples courageux — le peuple français l'est — pour assumer avec eux une défense active de la paix.

Le risque à prendre est certes de taille : il est de prouver, dans une solidarité européenne et atlantique renforcée, tant sur le plan politique que militaire, que les provocateurs d'insécurité et de guerre nous trouveront à chaque fois debout, intransigeants et unis. Pourvu que, dans ce combat inégal, les démocraties n'en viennent pas à prouver une fois de plus qu'elles ne sont pas de taille à faire reculer les dictatures et, aujourd'hui, les prétentions dévastatrices du totalitarisme soviétique !

M. Emmanuel Hamel. Très bien !

M. le président. La parole est à M. Julien.

M. Raymond Julien. Messieurs les ministres, mes chers collègues, dans le temps qui n'est in-parti je n'ai pas l'intention de reprendre en détail les différents chapitres du budget, qui ont d'ailleurs été très pertinemment analysés. Je n'en retiendrai que les éléments essentiels.

Avec une augmentation de 16,2 p. 100 par rapport à l'année dernière, supérieure d'environ dix points à celle des dépenses globales de l'Etat, les crédits dont vous disposez doivent vous permettre, monsieur le ministre des relations extérieures, de mener à bien la politique que vous vous êtes fixée.

Votre budget n'apporte plusieurs satisfactions dans la mesure où il répond à certaines préoccupations que j'avais exprimées à cette tribune en d'autres circonstances.

Pour assurer la sécurité de nos agents à l'étranger, ont été prévus le recrutement de personnel et l'acquisition de voitures blindées ; pour les bourses des enfants scolarisés à l'étranger, certains crédits ont été regroupés — car il est un principe général dont nous ne devons pas nous écarter, qui est de mettre tous les citoyens, où qu'ils soient, à égalité devant l'enseignement ; pour remédier à une situation que tout le monde, dans le passé, a jugée parfaitement déplorable, une subvention de 52 millions a été accordée pour les émissions radiophoniques vers l'étranger. Enfin, des crédits ont été inscrits pour le recrutement de certains agents sur place et la titularisation d'agents de catégories C et D.

En bref, votre politique s'appuie, hors de France, sur un potentiel très élevé de nature à faire face aux nécessités nouvelles qui sont les nôtres.

Mais il existe cependant deux points noirs, hormis l'état de certains bâtiments de nos chancelleries : le premier est la mauvaise appréciation de l'évolution du cours de certaines devises étrangères et en particulier la fixation à sept francs de la parité du dollar ; le second est l'arrêt du recrutement des fonctionnaires, mesure générale, certes, mais qui se traduit pour votre ministère par une diminution des effectifs de vingt et une personnes. C'est une situation qui ne saurait se prolonger sans dommage.

Je voudrais vous faire part maintenant de quelques réflexions au sujet du fonctionnement de l'Alliance atlantique. C'est le 9 avril 1949 que le traité de l'Atlantique Nord, signé à Washington, délimita son aire géographique de façon très précise : toute la zone atlantique située au nord du tropique du Cancer. Mais, hors de cette zone, il se passe dans le monde bien d'autres choses. C'est dans cette perspective de mondialisation de la sécurité que la commission politique de l'Assemblée de l'Atlantique Nord a organisé l'étude des défis hors zone en ce qui concerne la sécurité de l'Alliance et qu'elle m'en a confié la responsabilité.

Ce n'est pas une idée nouvelle. Déjà, en 1956, les trois Sages en parlaient. En 1967, le rapport Harmel la reprenait, considérant que certains conflits, de par le monde, pouvaient affecter la sécurité de l'Alliance, directement ou indirectement, en compromettant son équilibre. Et le rapport suggérait déjà une concertation entre les nations à ce sujet, sans aller toutefois plus loin.

L'actualité projette une lumière très vive sur tous ces problèmes. Il n'est pas dans mon intention de les approfondir ici. Deux questions se posent néanmoins, celle de la recherche de points d'appui extérieurs s'il y avait déploiement de forces à partir de celles qui sont normalement stationnées dans la zone atlantique — M. le ministre de la défense est présent et c'est un peu son domaine — et celle des compensations au cas où ces forces interviendraient ailleurs dans le monde, risquant ainsi de déséquilibrer le système de défense tel qu'il est organisé.

A cet égard, la position de la France est très claire : il n'est pas question d'étendre la zone géographique du traité de l'Atlantique Nord. M. le Premier ministre l'a d'ailleurs confirmé le 20 septembre, en précisant que toute extension au-delà de la zone atlantique de l'espace de confrontation Est-Ouest conduirait les pays tiers à des choix manichéens et que de ce point de vue considérer tous les conflits comme des éléments de l'affrontement Est Ouest ne semble pas réaliste.

Ainsi nous sommes tous d'accord pour affirmer qu'il n'est pas question de transformer l'Alliance atlantique en gendarmerie du monde. Et l'on ne peut avancer que prudemment dans un chemin difficile, sur un terrain délicat, entre la notion que, certes, la sécurité peut être menacée par des événements extérieurs à la zone atlantique, mais qu'une action de l'Alliance en tant que telle, en dehors de la zone couverte par le traité, peut transposer un conflit local dans le contexte global Est-Ouest avec toutes les conséquences qui sont susceptibles de s'ensuivre.

Il reste que l'efficacité des concertations bilatérales ou multilatérales, et les décisions à prendre par chaque Etat dans sa souveraineté nationale, soulèvent des problèmes difficiles qui réclament un approfondissement. De même nous devons réfléchir à toutes les hypothèses possibles de compensation en cas de conflit lointain. Les précisions que M. le ministre des relations extérieures pourrait nous fournir à ce sujet seraient les bienvenues.

Un élu du Sud-Ouest ne peut qu'être concerné par l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. Il y a là un problème politique au plus haut niveau, mais également un problème agricole.

Monsieur le ministre des relations extérieures, vous avez tenu à cet égard un raisonnement d'une logique impeccable. Ne répétons pas les erreurs qui ont été commises lors de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, lorsque nous avons négligé la pêche et la répartition budgétaire. Il ne faut pas agir de même aujourd'hui avec le vin, les fruits et les matières grasses, car on ne peut pas se dissimuler que les producteurs de fruits et légumes et les viticulteurs du Midi sont en état d'alerte maximum.

M. Paul Balmigère. Bravo !

M. Raymond Julien. Mais, monsieur le ministre, vous avez également rappelé que le plafond de ressources de la Communauté était atteint. Je vous citerai de nouveau : « Encore faut-il que cette entrée n'entraîne pas la mise en règlement judiciaire de la Communauté européenne. »

Il faut voir au-delà de tout cela et, pour conclure, je citerai M. André Chandernagor : « Pour la troisième fois dans son histoire, la construction européenne se trouve à un tournant décisif. Ou bien elle apporte la preuve que son dynamisme et sa capacité d'adaptation à un monde en transformation sont intacts. Ou bien elle démontre qu'elle a perdu son ressort et qu'elle ne parvient pas à s'échapper du huis clos de ses problèmes budgétaires et agricoles : tel est bien le sens du test décisif que constitue, quand on va au fond des choses, l'« après Stuttgart ».

L'Europe ne serait pas véritablement l'Europe sans l'Espagne et le Portugal ; sur le plan politique, c'est certain. Mais qu'est-ce que l'Europe en l'absence d'espace économique et technologique européen, alors que, vingt-cinq ans après le traité de Rome, aucun grand groupe transnational européen n'a été créé ? Le cloisonnement stérilise la recherche et la rend inefficace alors que notre potentiel scientifique est égal à celui des Etats-Unis. Il n'y a pas eu de création nette d'emplois entre 1973 et 1983 et la relance économique, seule susceptible de surmonter la crise, ne peut produire ses pleins effets que dans le cadre d'une Communauté qui compte 270 millions d'habitants et détient la moitié des réserves en or et un tiers des ressources en devises mondiales.

Au moment où l'Espagne et le Portugal s'impatientent devant la porte de l'Europe, et où leur opinion publique est tentée de nous imputer toutes les responsabilités du retard apporté à leur admission alors qu'elles sont ailleurs ou, au pire, partagées, je crois qu'il est encore possible de redresser la situation. Pour ce faire, monsieur le ministre, vous pouvez être assuré de notre concours. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. Escutia.

M. Manuel Escutia. La nouvelle période de tension internationale qui s'amorce depuis quelque temps nous révèle chaque jour un peu plus la fragilité de la paix mondiale.

Les crises s'enchaînent et se multiplient, les armements s'accumulent et se perfectionnent, les principes élémentaires édictés par la charte des Nations unies sont bafoués ; le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s'élargit ; à tout instant des hommes, des femmes et des enfants subissent les conséquences de la guerre : la violence appelle la violence.

Devant cet état désordonné et conflictuel du monde, on comprend que, partout où ils peuvent s'exprimer librement, les peuples manifestent leur inquiétude et affirment leur volonté de paix. Ainsi, les nombreux rassemblements qui ont été organisés, notamment en Europe occidentale, par des mouvements qui prônent le désarmement comme chemin de la paix, nous interpellent directement.

Reprenant à mon compte ce que disait récemment le Président de la République, j'affirmerai que le mouvement pacifiste est l'expression d'une inquiétude légitime des Européens face à l'accumulation des armes nucléaires. Tout responsable politique peut comprendre cette inquiétude et aucun ne peut ignorer les motivations, notamment morales, qui inspirent ce mouvement, plus particulièrement au sein de la jeunesse. Mais la méthode proposée va-t-elle dans le sens du but visé ?

Le désarmement et la paix ne sont pas l'apanage des seuls gouvernements. Au-delà des Etats, ils intéressent les peuples, et chaque homme a le droit de vouloir comprendre et devrait avoir la liberté de pouvoir juger ce que font ses responsables politiques et militaires dans ce domaine. Mais chaque gouvernement a la responsabilité de tenir bon face à des idées, aussi généreuses soient-elles, qui risquent de menacer la paix plutôt que de la conforter. Car l'histoire est là, faut-il le répéter, pour nous montrer que la paix ne se confond pas avec le pacifisme.

Les peuples aspirent à la paix mais ils doivent savoir que celle-ci ne peut pas être le résultat de la faiblesse et que la véritable voie du désarmement passe d'abord par une analyse réaliste et objective d'une situation dominée depuis plus de trente-sept ans par l'antagonisme Est-Ouest. Pour nous, socialistes, comme ne cessent de le répéter le Président de la République et le Gouvernement, la paix, c'est la recherche ou la sauvegarde, partout dans le monde, de l'équilibre.

Les relations Est-Ouest ont été régies, depuis la découverte de l'arme nucléaire et les tragiques expériences d'Hiroshima et de Nagasaki, par cette certitude que toute crise qui toucherait fondamentalement les intérêts vitaux de l'un ou l'autre grand entraînerait inévitablement la planète vers l'apocalypse.

La dissuasion nucléaire a donc été et reste encore l'arme de la paix. Vous l'avez souligné à juste titre, monsieur le ministre des relations extérieures, dans votre discours du 11 juin 1982 devant l'assemblée générale des Nations unies : « Que l'on songe seulement à ce qu'aurait été la conséquence du déséquilibre conventionnel effrayant que nous n'avons cessé de connaître en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à une époque où les pays démocratiques consacraient leurs ressources principales à reconstruire puis à améliorer les conditions économiques et sociales de leurs sociétés. »

M. Emmanuel Hamel. C'est vrai !

M. Manuel Escutia. Ceux qui proposent le désarmement unilatéral ou le gel des armements nucléaires dans un seul camp doivent savoir que la paix dont bénéficient les pays occidentaux n'a pu régner que grâce à l'équilibre des forces, qui a souvent été celui de la terreur.

En effet, si le risque nucléaire prohibitif a interdit à l'Union soviétique et aux Etats-Unis de régler leur contentieux dans un conflit direct, ils ne cessent d'agir à l'extérieur de leur espace sanctuarisé pour sauvegarder des intérêts de toute nature à travers le monde. Ainsi les voyons-nous s'affronter sous toutes les formes de la stratégie indirecte par pays interposés, principalement des pays pauvres du tiers monde, qui vivent à l'heure de la guerre, de l'instabilité, de la famine et du sous-développement, et sont la proie des ambitions des plus riches. C'est cela le Liban, l'Amérique centrale, la dictature au Chili. C'est cela aussi le Cambodge, l'Afghanistan, le Tchad ou l'Erythrée. De nombreux conflits locaux et régionaux risquent ainsi d'être transformés en duels entre superpuissances.

Partenaires obligés pour éviter tout risque d'escalade vers l'affrontement nucléaire direct, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis restent par leur nature même de grandes puissances, des adversaires acharnés recherchant le moyen d'acquiescer la suprématie mondiale. A cet égard, la période de détente a été riche d'exemples. Alors même que les deux grands négociaient puis signaient les accords sur le contrôle des armements et la prévention des conflits, l'U.R.S.S., par un effort financier et technologique extraordinaire, arrivait à l'établissement de la parité stratégique avec les Etats-Unis. Une nouvelle course s'engageait : une course pour l'arme la plus précise, la moins vulnérable, l'arme qui permettrait de dépasser l'adversaire.

Alors même que le monde s'illusionnait sur la volonté de paix des grandes puissances, la politique d'intervention s'accélérait et la doctrine Brejnev, doctrine de la souveraineté limitée, se développait.

Au cœur même de la détente, les deux superpuissances consacraient une grande partie de leurs ressources à un accroissement massif de leurs moyens militaires dépassant largement leurs besoins de défense et leur donnant de nouvelles capacités d'intervention extérieure.

La détente aura ainsi été une période où les contradictions entre le désir de paix des grandes puissances et la rivalité permanente qui préside à leurs relations sont apparues au grand jour.

C'est par rapport à cette rivalité, polémogène en elle-même, qu'il faut situer le continent européen. L'Europe est en effet le lieu où deux systèmes militaires qui peuvent entrer en conflit à tout moment sont face à face. L'Europe, depuis trente-sept ans, vit en paix grâce au maintien des équilibres militaires.

Elle a montré, alors que partout naissaient des conflits, qu'une dissuasion adéquate ne compromet pas la paix mais la rend plus sûre, car elle seule peut empêcher que chacun soit tenté par l'agression ou par la pression sur le théâtre européen.

Le problème essentiel aujourd'hui est de sauver la dissuasion, c'est-à-dire de faire en sorte que les deux systèmes aient la capacité d'exercer des représailles permettant de rendre irréaliste toute agression.

Or, depuis quelques années, on assiste, avec l'amélioration qualitative de l'armement, à une remise en cause du concept de dissuasion. En introduisant dans son arsenal nucléaire les SS 20, l'U.R.S.S. a ouvert la voie à la possibilité d'une guerre limitée à l'Europe car, pour la première fois, se trouvait installé sur le continent européen un système d'armes permettant de pratiquer des coups sélectifs et destinés en première frappe au cœur de l'Europe.

Ce n'est pas tant le déséquilibre quantitatif qui importe que le saut qualitatif sans précédent que les armes à portée intermédiaire ont entraîné. Depuis le déploiement massif et unilatéral des missiles SS 20, l'Europe souffre d'un déséquilibre dangereux pour le maintien de la paix.

Face à ces dangers, des solutions utopiques sont proposées : désarmement nucléaire unilatéral ou total, engagement universel de ne pas utiliser l'arme nucléaire en premier, gel nucléaire dans un seul camp. Ces solutions sont utopiques et dangereuses pour l'Europe car elles semblent ignorer la réalité des rapports Est-Ouest.

M. Emmanuel Hamel. Très bien !

M. Manuel Escutia. Comment peut-on proposer d'abandonner toute défense face à des puissances qui, depuis 1945, ne cessent de violer les principes fondamentaux sans lesquels aucune amélioration de la vie internationale n'est possible : non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, droit de chaque peuple à la sécurité, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, non-recours à la force ?

Comment, à cet égard, pourrait-on faire confiance à ceux qui, hier, s'insurgeaient contre l'intervention soviétique en Afghanistan et qui, aujourd'hui, envoient leurs forces envahir la Grenade, remettant en question le droit à l'autodétermination des peuples et toutes les démarches pacifiques dans l'espace centre-américain ?

Comment pourrait-on croire que des Etats incapables de respecter leurs engagements se soumettraient au principe de non-emploi en premier ?

La véritable sécurité pour l'Europe passe par le retour à un équilibre aujourd'hui rompu et sans lequel il serait vain de chercher la paix. Or nous sommes obligés de reconnaître, alors que l'année 1983 s'achève, que l'U.R.S.S. continue de déployer ses missiles SS 20. Qui, comme le rappelait le Président de la République à Bruxelles, « les missiles sont à l'Est et le pacifisme à l'Ouest ». Tout montre, dans l'attitude de l'U.R.S.S., qu'elle ne se décidera finalement à réduire ses fusées SS 20, à les démanteler, que lorsque l'Alliance atlantique aura prouvé qu'elle est fermement décidée à aller jusqu'au bout de sa décision.

Nous n'avons jamais été de ceux qui disaient : Il y a des fusées SS 20, donc il faut des Pershing. Nous étions de ceux qui disaient en 1979 : Il y a des fusées SS 20 et il y a des Pershing II, donc il faut négocier. Il faut utiliser le délai de trois ans que nous laisse l'installation définitive des fusées Pershing. Car si la France, qui n'appartient pas à l'O.T.A.N., n'a pas eu à accepter ou à refuser l'implantation des missiles, elle n'en est pas moins européenne, et tout ce qui concerne l'équilibre de l'Europe et, au-delà, l'équilibre du monde, l'intéresse.

Aujourd'hui, nous sommes obligés d'admettre, en le regrettant, que la conférence de Genève est bloquée. Par conséquent, il ne semble pas y avoir d'autre choix que de mettre en place les euromissiles. Il faut dire à l'U.R.S.S. que le déploiement des

Pershing continuera jusqu'au moment où, comprenant enfin la détermination de l'Alliance atlantique, elle réduira effectivement ses systèmes.

M. Emmanuel Hamel. Espérons-le !

M. Manuel Escutia. C'est cette politique, la seule capable de répondre aux besoins d'indépendance et de sécurité des peuples, qui permettra à l'Europe de retrouver la détente. C'est à partir de cet équilibre retrouvé, gage de sécurité, que le processus de désarmement, d'un désarmement progressif, simultané et contrôlé, pourra s'amorcer.

Avoir une attitude ferme en matière de forces n'exclut pas pour autant de rester ouvert au dialogue, de maintenir les contacts, de préserver les rapports économiques et culturels avec les pays de l'Est.

Notre conviction et celle de la France, c'est que l'arme nucléaire, instrument de dissuasion, demeure la garantie de la paix dès lors qu'il existe un équilibre des forces. Seul cet équilibre, qui a rendu possible en son temps les accords d'Helsinki, peut conduire à de bonnes relations avec les pays de l'Est, nos voisins et partenaires historiques.

Il faut à cet égard souhaiter que la conférence pour le désarmement en Europe, qui doit concerner l'ensemble de notre continent, de l'Atlantique à l'Oural, permette le rétablissement d'une confiance mutuelle et ouvre ainsi la voie à un climat de détente, seul chemin véritable vers la paix. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Gantier.

M. Gilbert Gantier. Monsieur le ministre des relations extérieures, grâce à cet instrument perfectionné dont nous disposons, le « perroquet », j'ai entendu, hier, votre allocution au Sénat.

Vous avez déclaré : « Nous prétendons avoir une grande politique extérieure. » Comment ne pas sourire à une telle affirmation ? Il me semble que vous ne prenez pas toujours, hélas, la voie de cette grande politique, et que vous n'en avez pas toujours les moyens.

Ainsi, l'intervention américaine à la Grenade ne peut tout de même pas être comparée à celle de l'Union soviétique en Afghanistan !

M. Emmanuel Hamel. C'est évident !

M. Gilbert Gantier. Une grande politique suppose un discernement que je ne trouve pas toujours dans les déclarations du Gouvernement.

Pour la vente d'armes, le Gouvernement a effectué un virage à 180 degrés depuis deux ans ! Or une grande politique suppose la constance.

Au Tchad, vous vous enlisez dans une situation figée. Vous assistez, impuissants, à une partition de fait du pays. Or une grande politique suppose l'efficacité des interventions.

Sur les événements du Liban, la majorité est divisée, mais c'est peut-être dans vos relations avec l'Union soviétique et les pays de l'Est que nous pouvons le plus vous rejoindre ou, plus exactement, que vous nous rejoignez le plus. Mais, là encore, votre condamnation des SS 20 soviétiques n'a pas empêché l'Union soviétique de progresser de façon alarmante depuis deux ans.

Avec l'attentat de Beyrouth contre les forces américaines et françaises, le péril est venu frapper à notre porte. Face à la montée des tensions, je suis aujourd'hui plus inquiet que je ne l'ai jamais été depuis deux décennies.

Dans un tel contexte, monsieur le ministre des relations extérieures, de quels moyens disposez-vous pour mener votre grande politique ? Votre budget, certes, tend à vous le donner. Encore faut-il se souvenir qu'il n'intègre pas le coût de l'intervention au Tchad et au Liban et que les dépenses ainsi engagées, sans même que le Parlement ait été le moins du monde consulté, devront faire l'objet d'un collectif budgétaire. Encore faut-il se

souvenir que l'intervention au Tchad va amputer les crédits du budget de la coopération sans que le Parlement ait davantage été consulté sur ce point.

Dans un contexte de rigueur, vos moyens, dont l'augmentation apparente de 16 p. 100 peut faire illusion, ne permettent qu'un maintien en l'état et non un redéploiement. Or c'est bien un redéploiement des moyens diplomatiques de la France que vous vouliez entreprendre. Comment votre budget vous le permettra-t-il ?

Au delà de la prise en compte de la hausse de la devise américaine, qui obère un grand nombre de vos dépenses, le budget que vous nous présentez est un budget d'inaction. Il permettra à l'important appareil diplomatique de la France, dont la qualité n'est d'ailleurs pas en cause, de rester en l'état. Les rémunérations seront vraisemblablement versées et les bâtiments conservés. Mais que vous restera-t-il pour mener les actions de présence de la France à l'étranger ? Vous ouvrez certes deux ou trois consulats, mais vous n'en fermez pas moins de huit, notamment ceux de Winnipeg et de Palerme.

En conclusion, j'évoquerai un thème qui me tient particulièrement à cœur, celui de la francophonie.

Qu'en est-il, monsieur le ministre des relations extérieures, de la grande réforme rendue publique à l'issue du conseil des ministres du 24 août dernier ? Alors que M. Trudeau vient de séjourner à Paris, qu'en est-il du sommet de la francophonie ?

La structure chargée de suivre les affaires de la francophonie dans votre ministère, qui était naguère une direction confiée à des hauts fonctionnaires qui avaient été ou qui sont devenus ambassadeurs, a été transformée par vos soins en un simple service relégué, je devrais dire exilé, dans l'annexe de l'avenue Kléber.

Est-ce là l'image inquiétante que vous devons garder en mémoire de votre action au service de la francophonie ?

Je prendrai un seul exemple. Cet été, à l'occasion d'un déplacement en Louisiane, j'ai pu mesurer sur place l'efficacité d'une association particulièrement sympathique, l'association France-Louisiane, dont l'action, poursuivie d'ailleurs depuis peu d'années, a permis de rétablir le principe — théorique, je le sais, mais le principe tout de même — d'un bilinguisme dans cet Etat auquel tant de souvenirs nous attachent. Je l'ai vérifié, monsieur le ministre : cette association ne bénéficie pas de la moindre subvention de la part de votre ministère et notamment de la part du service de la francophonie.

Pour conclure je vous pose donc la question, monsieur le ministre : allez-vous, dans le cadre de votre grande politique, réorganiser les institutions de la francophonie ? Allez-vous donner à ce modeste service les moyens de son ambition ? Allez-vous, par exemple pour le cas de l'association France-Louisiane, prendre les mesures qui s'imposent et aider à la présence française dans ce lointain territoire des Etats-Unis ? (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française.*)

M. Emmanuel Hamel. Il est vrai que nous y pensons souvent !

M. le président. La parole est à M. Roland Dumas.

M. Roland Dumas. Je limiterai mon intervention au problème du développement du tiers et du quart mondes.

Mme et MM. les rapporteurs et le Gouvernement, ce matin, ont souligné l'effort consenti en 1984 par la France en faveur des pays en voie de développement. Cette constatation nous met plus à l'aise pour évoquer les problèmes dramatiques qui se posent à ces pays et nourrir notre réflexion à ce sujet.

Dans une interview récente, l'ancien ministre de la planification du Brésil lançait un cri d'alarme en brossant un tableau sombre de la situation de son pays : une dette extérieure qui frôle 100 milliards de dollars, des taux d'intérêts pratiqués par les banques centrales oscillant entre 20 et 25 p. 100, 5 millions de chômeurs et des dizaines de millions de sous-employés, le S.M.I.C. à 320 francs par mois, des gens qui meurent de faim dans le Nordeste !

Le Président de la République a rappelé devant les Nations unies que la profondeur de la récession mondiale a fait que « l'essor, parfois remarquable, et toujours difficile, qu'avait

connu le monde en développement, est brisé... Le poids du passé, c'est-à-dire la charge de la dette s'ajoute aux incertitudes du présent pour imposer à des sociétés fragiles des efforts d'austérité et de discipline d'une sévérité exceptionnelle ».

Certains pays en développement ont bénéficié dans les années soixante et soixante-dix, d'un essor remarquable, en effet. Certains sont devenus des pays industriels, notamment la Corée, ou étaient en passe de le devenir à terme.

Mais, en 1981, la machine s'est brusquement enrayée. De manière simultanée, ces pays ont assisté à une hausse des taux d'intérêt, à la chute de leurs exportations de matières premières, à un ralentissement très net du flux des nouveaux prêts, à une détérioration inexorable des termes de l'échange.

La dette énorme accumulée par ces pays qui étaient supportable tant que les exportations croissaient très vite devenait insupportable dans le contexte international actuel. Le Mexique et le Brésil se sont trouvés, mesdames, messieurs les députés, dans l'incapacité d'honorer leurs engagements et réclament un moratoire. Ils ne sont pas les seuls, tant s'en faut. Le Maroc n'a-t-il pas suspendu ses paiements récemment ?

Face à cette situation, que fit le monde occidental ? Il eut recours aux moyens les plus connus et sans doute les moins convaincants. Le Fonds monétaire international mit en place des plans d'austérité d'autant plus sévères que la situation des partenaires s'était aggravée. Un accord conclu avec le Mexique conduira à une baisse du P.N.B. de ce pays de 2 p. 100 en 1983. L'accord signé au début octobre avec le Brésil aura des conséquences identiques.

De tels procédés ne peuvent que susciter l'appréhension. Le Président de la République, d'ailleurs, a souligné également que « les pauvres deviennent plus pauvres, les riches, plus riches ».

Des initiatives s'imposent donc, messieurs les ministres, pour éviter une rupture brutale d'un équilibre mondial déjà compromis.

Nous approuvons les décisions qui ont été prises tendant à faciliter un rééchelonnement raisonnable des dettes en attendant la sortie de la récession mondiale.

La position que la France a prise en faveur d'une augmentation des quotes-parts du Fonds monétaire international doit être soulignée et approuvée.

Souhaitons l'adoption, partout où cela sera possible, d'un moratoire qui apporterait aux pays qui en ont le plus besoin un ballon d'oxygène et qui permettrait, avec l'assainissement des économies, un retour aux équilibres essentiels.

Enfin, tentons de persuader le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique qu'une relance des négociations globales serait souhaitable.

Mais, mesdames, messieurs, ma préoccupation pour les pays surendettés ne peut me faire oublier la situation, plus dramatique encore, des pays les plus pauvres, si pauvres que les banques commerciales n'ont jamais pris le risque d'y investir sérieusement.

Le ratio du service de la dette par rapport au montant annuel des exportations dépasse 50 p. 100 dans certains pays d'Amérique latine.

En Afrique et en Asie du Sud, le lot commun des pays les moins avancés est un désespoir permanent qui prend souvent une tournure tragique. Si la « soudure » entre deux récoltes ne peut être réalisée, on atteint un plus profond des drames humains.

Le Président de la République avait annoncé, en 1981, à la conférence de Paris sur les pays les moins avancés, l'engagement de la France de consacrer, dès 1985, 0,15 p. 100 de son P.N.B. à l'aide des P.M.A. Cet engagement sera tenu, nous espérons du moins en recevoir confirmation aujourd'hui.

L'étranglement financier dans lequel se trouvent certains pays africains est critique : dans plusieurs pays les importations ont baissé en valeur de plus de 40 p. 100 entre 1980 et 1982, rendant ainsi impossible tout investissement productif.

Quels que soient nos efforts budgétaires — j'ai déjà dit que notre effort en faveur de la coopération et du développement était remarquable — ils ne sauraient, compte tenu de nos

moyens et de l'ampleur de la tâche, permettre à eux seuls de sortir de leur situation tragique les habitants de ces pays.

Il faut, au préalable et dans ce but, reprendre le dialogue entre les deux hémisphères.

Tout ce qui avait pu susciter l'espoir d'une meilleure compréhension entre le Nord et le Sud semble s'être perdu dans les sables. Il est grand temps d'en prendre conscience.

Nos demandes réitérées à chacun des sommets des pays industrialisés depuis 1981 — Ottawa, Versailles, Williamsburg — ont été saluées par une approbation polie de nos partenaires. Nous ne pouvons nous en contenter. De nouvelles initiatives doivent être prises pour donner à cette nouvelle rencontre, voulue par la France, son sens et son contenu.

Promouvoir par la reprise du dialogue la reconstruction d'un nouveau système monétaire international, tel doit être l'objectif de cette grande confrontation. Ensuite, il convient de donner un contenu concret à l'initiative française en faveur d'une conférence qui aurait pour thème le désarmement et le développement.

La réalité, mesdames, messieurs, est terrifiante à cet égard.

Selon la Banque mondiale, pour 100 francs consacrés à l'éducation et à la santé, les pays à très faible revenu en dépensent 125 en 1972 pour leur armement. Loin de diminuer depuis lors, ce dernier chiffre est passé, en 1980, à 175 francs. N'est-ce pas une aberration, pour des pays dont le revenu par habitant a stagné lorsqu'il n'a pas diminué durant cette même période, que d'accroître des dépenses doublement stériles de l'armement au détriment des investissements de vie ?

Cette conférence pourrait être l'occasion pour les grandes puissances de donner l'exemple. M. Couve de Murville qui vient de quitter l'hémicycle me pardonnera de ne pas partager son pessimisme à cet égard.

L'idée n'en est pas seulement généreuse. Elle est empreinte de sagesse et de bon sens. L'équilibre politique et économique du monde est au prix de cet effort de tous et d'abord de celui des nations industrialisées et riches.

Mesdames, messieurs, l'effort de la France, qui s'inscrit dans ce contexte et dans le projet de budget que nous discutons aujourd'hui est une réalité.

Mais il faut aller au-delà, monsieur le ministre des relations extérieures, et remplir la mission qui est assignée à notre pays par l'histoire : préparer et gagner l'une des vraies batailles qui vaille la peine de se mobiliser en cette fin de siècle, je veux dire la bataille pour le développement. Telle devrait être notre constante préoccupation. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

M. le président. La parole est à M. Lucien Pignion.

M. Lucien Pignion. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, si mes informations sont exactes, l'Union de l'Europe occidentale verrait ses crédits passer de 9 667 506 francs en 1983 à 10 882 942 francs, soit une augmentation de 12,57 p. 100.

Je m'en rejouis, monsieur le ministre des relations extérieures, car je vois dans l'attribution de ces crédits en hausse, votre volonté de permettre à l'U.E.O., non seulement de maintenir, mais encore d'améliorer ses possibilités de fonctionnement, au moment même où certains de nos partenaires déclarent ouvertement qu'ils sont tout prêts à limiter leur participation, ce qu'en tant que président du conseil en exercice, vous ne sauriez admettre.

Par là même, vous traduisez dans les faits votre attachement déclaré à l'U.E.O. dont je rappelle dans cette enceinte qu'elle est la seule organisation européenne habilitée à traiter des problèmes de sécurité et de défense européennes. Son assemblée, composée de parlementaires, issus de chaque parlement national, a compétence pour discuter de ces questions et cela dans un esprit de dialogue éprouvé, avec la volonté commune de respecter la souveraineté nationale de chacun, mais en recherchant continuellement le consensus indispensable à la construction de l'Europe.

L'U.E.O., c'est encore l'expression du désir de sept Etats européens d'entretenir au mieux leur mutuelle confiance, ce qu'illustrent profondément les fonctions de l'agence pour le contrôle des armements.

Nous fêterons l'an prochain le trentième anniversaire du traité de Bruxelles modifié, sur lequel repose l'institution. On mesure mal son action, ses activités, mais l'Union demeure le pilier fondamental de l'édification politique de l'Europe et je ne doute pas que cet aspect induit des activités de l'U.E.O. ait été pris en compte dans toutes les déclarations faites depuis le changement de mai-juin 1981.

Il faut que notre assemblée sache que ces déclarations sont textes de référence, constamment évoqués, que ce soit celle de M. Georges Lemoine, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, celle de M. Charles Hernu, ministre de la défense, ou de la vôtre, monsieur le ministre des relations extérieures, déclarations prononcées en session de l'assemblée de l'U.E.O.

J'ai sous les yeux le rapport d'un collègue, présenté au nom de la commission des questions de défense et des armements que j'ai l'honneur de présider, en réponse au vingt-huitième rapport annuel du conseil. Vous y êtes longuement cité, monsieur le ministre, et l'on fait référence à votre discours du 15 juin 1982 devant l'assemblée, discours dans lequel vous insistiez sur la nécessité du débat public — je dis bien public — sur la paix, l'équilibre des forces, la sécurité et le désarmement, mais aussi sur l'importance de l'assemblée : « Monsieur le président de l'U.E.O., disiez-vous, c'est un appel que le Gouvernement français fait à votre assemblée. Il faut que celle-ci soit la tribune principale où nos peuples, à travers les élus, discuteront, avec l'écho qui se doit, de l'ensemble des problèmes de notre sécurité. »

Vous anticipiez alors sur le discours de M. le Premier ministre qui, s'exprimant à l'institut des hautes études de la défense nationale et reprenant des propos déjà tenus, insistait sur la nécessité de préserver et de fortifier la volonté de défense des pays de l'Europe occidentale. « A côté des liens avec l'Alliance atlantique, affirmait-il, la France attache une grande importance à l'U.E.O. La solidarité européenne contribue à la solidarité atlantique et l'U.E.O. constitue un lieu unique pour une réflexion privilégiée. »

J'ajoutai que l'U.E.O. permet de revenir encore et toujours sur la spécificité de la politique d'indépendance de la France qui n'est pas toujours clairement comprise.

Mais il ne suffit pas de faire des déclarations. Depuis le discours introductif, si j'ose dire, de M. Georges Lemoine, traduisant la volonté politique affirmée et toujours répétée par le Gouvernement tout entier et particulièrement par vous-même, monsieur le ministre, nous souhaitons que soient multipliées propositions et initiatives.

Notre compatriote Eric HINTERMAN, secrétaire général du comité permanent des armements, a lui aussi formulé un ensemble de suggestions qui, toutes, tendent au renforcement de la coopération européenne dans le domaine des armements et du rôle de l'U.E.O. en la matière.

Ces positions courageuses de représentants de notre pays, ministres, parlementaires, fonctionnaires, se doivent d'être affirmées et réaffirmées avec vigueur et précision au moment où certains de nos partenaires européens expriment leur souhait de restreindre, pour ne pas dire plus, les activités de l'U.E.O.

Qu'il me soit permis de regretter à ce sujet, qu'un certain nombre de personnalités de l'opposition s'exprimant en République fédérale d'Allemagne ou dans les colonnes d'un grand quotidien français du soir sur les problèmes de défense de l'Europe, oublient de citer l'U.E.O. ou, plus grave, doutent et l'indiquent publiquement à l'étranger, de notre volonté manifestée et stipulée dans l'article 5 du traité de Bruxelles de tenir nos engagements de solidarité européenne en cas de crise grave.

Aussi dangereuses sont les remises en cause actuelles de l'agence pour le contrôle des armements. Cette agence, dois-je vous le rappeler, mes chers collègues, est chargée par les accords de 1954 de veiller au respect des engagements de non-fabrication de certaines armes et du contrôle des stocks de certaines autres dont la liste est précisée scrupuleusement.

S'il est incontestable que ces contrôles doivent être mis en conformité avec l'évolution de la situation politique et technique actuelle, il n'en est pas moins vrai que l'existence de l'agence pour le contrôle des armements doit être affirmée et la portée de ses contrôles maintenue.

Remettre en cause l'agence, c'est remettre en cause l'U. E. O. et son originalité; c'est porter préjudice à la solidarité des sept Etats: c'est détruire l'exemple de confiance mutuelle que l'Europe donne ainsi au reste du monde.

Monsieur le ministre, ces trop courtes déclarations justifient cependant l'expression de la satisfaction que j'ai exprimée, en constatant que l'avenir de l'U. E. O., à travers le budget qui lui est consacré, retient votre attention.

C'est parce que je crois fermement à l'efficacité de l'institution que l'Européen convaincu que je suis a voulu aussi sensibiliser notre assemblée à des problèmes trop peu connus. En affirmant constamment son attachement profond à l'existence des institutions internationales, en les voulant toujours plus représentatives et toujours plus efficaces, le Gouvernement est fidèle aux engagements du Président de la République mais aussi, puisque M. Peyrefitte a bien voulu rendre hommage, monsieur le ministre, à votre socialisme et à votre patriotisme liés, j'ajouterai qu'il est fidèle en cela au propos de M. Jaurès selon lequel: « un peu d'internationalisme éloigne de la patrie mais beaucoup d'internationalisme en rapproche! » (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

A quelle heure, monsieur le président de la commission des affaires étrangères?

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. Monsieur le président, les membres du Gouvernement concernés par ce débat ainsi que plusieurs de nos collègues ont des obligations, ce soir, dans le cadre de la visite officielle de M. le Président de la République algérienne. Je vous demande donc de bien vouloir reporter la reprise de nos travaux à vingt-deux heures.

M. le président. C'est entendu!

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. En conséquence, ce soir, à vingt-deux heures, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour :

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1984 n° 1726 (rapport n° 1735 de M. Christian Pierret, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Relations extérieures, affaires européennes, coopération et développement (*suite*) :

Annexe n° 35 (relations extérieures : services diplomatiques et généraux). — M. Charles Josselin, rapporteur spécial; avis n° 1737, tome I (relations extérieures), de Mme Véronique Neiertz, au nom de la commission des affaires étrangères;

Annexe n° 37 (affaires européennes). — M. Adrien Zeller, rapporteur spécial; avis n° 1737, tome IV, de M. Jacques Mellick, au nom de la commission des affaires étrangères;

Annexe n° 36 (coopération et développement). — M. Alain Vivien, rapporteur spécial; avis n° 1737, tome II, de M. Roland Bernard, au nom de la commission des affaires étrangères; avis n° 1736, tome XXIV (relations culturelles), de M. Bernard Bardin, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales; avis n° 1737, tome III (relations culturelles), de M. Xavier Deniau, au nom de la commission des affaires étrangères.

Fonction publique :

Annexe n° 33. — M. Raymond Douyère, rapporteur spécial; avis n° 1739, tome V, de M. Georges Labazée, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

(Le compte rendu intégral de la 3^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)